



ONG- RESEAU D'APPUI AUX INITIATIVES LOCALES (RAIL)
ARRÊTÉ N° 325/MI/D/DGAPJ/DLP
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SECRETARIAT PERMANENT

Programme de Coopération décentralisée
Région Picardie/Communes des départements de Konni, Malbaza et Madaoua au Niger

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

2012



Avec l'appui financier de la Région Picardie et l'UE



iram



Groupement d'opérateurs techniques

INTRODUCTION

A la faveur de l'engagement du Niger dans le régime de décentralisation, il a été établi une coopération décentralisée entre le Conseil Régional de Picardie CRP et les douze communes des départements de Konni, Malbaza et Madaoua. Ce partenariat a abouti à la mise en place d'un programme de mise en œuvre des actions de développement. L'exécution de la première phase de ce programme de coopération (octobre 2007 à décembre 2011) a été marquée par l'instabilité politico institutionnelle qu'a connu le Niger. Cette situation difficile a occasionné l'interruption du processus de mise en place des dispositifs politique et financier initialement prévus pour cette coopération. Ces dispositifs seraient constitués d'une association des 12 communes comme principal interlocuteur du CRP et d'un Fonds de Développement Local FDL à placer sous la responsabilité de ce regroupement moyennant le service d'un fondé du pouvoir.

Les nouvelles élections de 2011 ont permis le retour de la gestion des collectivités locales à l'ordre constitutionnel normal donnant lieu à la mise en place et/ou le renouvellement progressif des différents organes municipaux. Il a été mené, dans la même période, une évaluation de la mise en œuvre de cette première phase à l'issue de laquelle le Conseil Régional de Picardie a réaffirmé son engagement à poursuivre le développement de ce partenariat tout en distinguant l'utilité d'observer une transition avant de s'engager pour nouvelle phase. En effet, le CRP et les douze communes ainsi que leur accompagnateur (Groupement IRAM-RAIL-CIEDEL) ont convenu que cette transition permettrait davantage l'imprégnation des nouveaux élus nigériens vis-à-vis de ce partenariat engagé avec leurs prédécesseurs et ensuite la réactivation de ce processus de mise en place de l'association intercommunale.

A cet égard, la continuation de la mise en œuvre des activités du Programme de coopération décentralisée PKM a été placée, pour l'année 2012, sous une disposition transitoire officialisée par l'accord cadre 2012. Les activités mises en œuvre au titre de cette année ont été ainsi focalisées, hormis les chantiers réguliers relatifs à la promotion du développement local et l'appui à la décentralisation, sur une série de consultations ayant aboutit à non seulement la mise en place d'une association des 12 communes mais aussi la définition et la programmation des actions pouvant permettre l'opérationnalité de celle-ci. Les principales actions conduites pendant cette année sont relatives aux activités spécifiques suivantes :

- ✓ Mise en œuvre du plan de formation des élus et agents communaux ;
- ✓ Accompagnement des communes dans l'organisation et la tenue des sessions de conseils municipaux ;
- ✓ Accompagnement du processus de renforcement des commissions foncières communales ;
- ✓ Accompagnement du processus de renforcement des dispositifs de gestion et entretien des infrastructures socioéconomiques de base ;
- ✓ Accompagnement du processus de mise en place et/ou redynamisation des organisations intercommunales ;
- ✓ Accompagnement des communes dans les processus d'élaboration et/ou réactualisation de leurs PDC ;
- ✓ Accompagnement de la commune de Alléla dans le processus d'élaboration de son Schéma d'Aménagement Forestier ;
- ✓ Construction du Système d'Information Géographique SIG ;

- ✓ Appuis conseils aux communes dans l'élaboration de leurs budgets ;
- ✓ Appui à la conduite des sessions de l'auto évaluation de la campagne LCD 2011 ;
- ✓ Accompagnement du processus de mise en œuvre des actions LCD 2012 ;
- ✓ Suivi de l'exécution des contrats relatifs aux travaux d'investissement FDL 2009 ;
- ✓ Accompagnement de la mise en œuvre de la phase préparatoire à la passation des marchés pour la réalisation des actions d'investissement FDL 2011 ;
- ✓ Suivi de l'exécution des contrats relatifs aux travaux d'investissement FDL2011 ;
- ✓ Appui conseil aux communes dans le processus de programmation et de redimensionnement des actions FDL 2012 ;
- ✓ Suivi et appui conseil aux responsables des groupements des femmes bénéficiaires de la subvention de Picardie ;

Par ailleurs, plusieurs évènements ou moments forts ont marqué également, pendant cette année 2012, la mise en œuvre des activités du programme. Il s'agit notamment de :

- ✓ Missions d'appui général du groupement à l'équipe terrain ;
- ✓ Mise en place du dispositif d'exécution du microprojet complémentaire aux actions d'accompagnement des commissions foncières ;
- ✓ Organisation de plusieurs rencontres d'information, de partage et/ou de concertation entre l'équipe technique du programme et les maires des 12 communes ;
- ✓ Organisation de plusieurs réunions visioconférence avec la Région de Picardie ;
- ✓ Contribution du CRP aux efforts d'atténuation de la crise alimentaire 2012 ;
- ✓ Organisation à Niamey de l'atelier-rencontre de réflexion entre les élus nigériens et le CRP ;
- ✓ Réalisation par la presse d'un élément publiportage sur la mise en œuvre du programme de coopération décentralisée PKM ;
- ✓ Elaboration des dossiers de projet et soumission des demandes de financement.

Le présent document présente le rapport narratif de l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de ce programme PKM pendant l'année 2012. Il est articulé essentiellement sur la présentation des activités mises en œuvre et l'annonce des activités en perspective.

I. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

1.1. AXE 1 : LES ORGANES COMMUNAUX (DELIBERANTS, EXECUTIFS ET TECHNIQUES) FONCTIONNENT

1.1.1. Mise en œuvre du plan de formation des élus et agents communaux

Rappelons que dans le cadre de l'avancement normal de la mise en œuvre des activités du PKM, il a été réalisé une étude diagnostic institutionnelle et organisationnelle DIO au niveau de chacune des 12 communes afin de relever les différents besoins de formation au profit des acteurs communaux. Ce DIO était assorti de recommandations voire proposition de programme de renforcement des capacités. Le processus de ce renforcement de capacités des élus et agents communaux a été interrompu suite à l'instabilité politico institutionnelle qu'a connu le pays.

A la faveur de ce retour des élus et consécutivement l'installation des nouveaux organes municipaux, l'équipe opérationnelle du PKM a élaboré et mis en œuvre un plan de formation de ces derniers. Ainsi, sur la base des insuffisances et besoins soulevés par les DIO d'une part et ceux identifiés par l'équipe à partir des pratiques quotidiennes en matière d'appui conseil ainsi qu'en fonction des nouveaux textes d'autre part, trois principales sessions de formation ont été exécutées. Elles ont porté sur (i) les principes et le fonctionnement de l'administration communale, (ii) l'articulation entre les organes et services communaux et les organisations communautaires de base et/ou de la société civile et (iii) l'élaboration du Plan de Développement Communal PDC et du Plan d'Investissement Annuel PIA.

La mise en œuvre de ces formations a été articulée en deux principales phases suivantes :

- ***La phase préparatoire à l'organisation des différentes sessions :***

Elle a consisté à l'élaboration des termes de référence TDR concernant chacune de ces trois formations. Sur la base de ces TDR, des échanges ont été développés avec les directions centrales des services de tutelles concernés afin non seulement d'être en phase avec les innovations initiées par l'Etat mais également d'identifier à travers leurs panels les experts qualifiés pour l'animation des différentes sessions de formation.

Cette collaboration avec l'administration de l'Etat a été établie avec la Direction Générale de la Décentralisation et de la Déconcentration (Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses) au sujet des formations portant sur les deux premiers thèmes.

S'agissant de la formation sur l'élaboration du Plan de Développement Communal PDC et du Plan d'Investissement Annuel PIA, le service partenaire fut la Direction Nationale du Développement Communautaire et Local (du Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire).

Les experts ainsi retenus pour l'animation de chacune de ces formations ont présenté à leur tour leurs propositions en termes de méthodologie du déroulement de la formation, différents modules à aborder ainsi que les outils et techniques à utiliser, etc. Après vérification de l'adéquation entre les propositions faites et les attentes exprimées dans les TDR, ce fut l'étape d'organisation de ces sessions de formation.

- ***La phase d'organisation des sessions de formation :***

Cette phase a été conduite en deux étapes. La première a consisté dans un premier au partage avec les communes des TDR auxquels sont jointes les propositions faites par les formateurs.

Rappelons qu'au préalable les maires sont informés du préparatif de ces formations et de l'importance du choix conséquent des participants. La mise à leur disposition des documents des TDR et propositions des formateurs leur permet d'être renseigné de façon précise quant au contenu en termes de différentes thématiques voire modules qui seront abordés afin d'affiner le choix ou désignation des participants.

La seconde étape fut celle du déroulement des sessions de formation à travers l'organisation de deux centres (à Konni et Madaoua) pour chaque formation.

De la formation sur les deux premiers thèmes ou la décentralisation de manière générale :

Les participants à ces deux premières sessions de formation sont les élus et les Secrétaires Généraux et/ou les autres agents communaux notamment les receveurs et secrétaires municipaux.

Le contenu de la session relative aux « principes et fonctionnement de l'administration communale » a été articulé autour de six (6) modules. Il s'agit de :

- ✓ Concepts, objectifs, principes, conditions et enjeux de la décentralisation ;
- ✓ Cadre juridique et institutionnel de la décentralisation au Niger ;
- ✓ Organisation et fonctionnement de l'administration communale ;
- ✓ Rôles et responsabilités des acteurs communaux ;
- ✓ Compétences et ressources financières des communes ;
- ✓ Et coopération entre les collectivités territoriales au Niger ;

S'agissant de celui de la session relative à « l'articulation entre les organes et services communaux et les organisations communautaires de base et/ou de la société civile » est structuré en quatre (4) modules. Il s'est agi de :

- ✓ Gouvernance et développement local - planification communale ;
- ✓ Maîtrise d'ouvrage communale et gestion des services publics locaux ;
- ✓ Rôles et responsabilités des acteurs communaux et communautaires ;
- ✓ Et mise en place de cadre de concertation et de suivi- évaluation local.

Le traitement de ces différents modules a permis d'aborder pratiquement tous les aspects du fonctionnement des communes. Les exemples et/ou les exercices ainsi que les questions d'ordre pratiques traités ont permis aux participants de mettre en évidence l'intérêt de ce sujet pour les différents acteurs et le besoin de renforcement de leurs capacités. En effet, les débats menés pendant ces sessions ont fait relever qu'il y a assez d'écarts entre les pratiques et les normes. Ils ont permis ainsi de dégager, au sujet des différents aspects abordés, des cas concrets de besoins d'amélioration. Ces échanges ont permis également aux uns et les autres d'appréhender l'importance du respect des lois et textes en vigueur en matière de la décentralisation afin de mieux assurer un développement local effectif.

De la formation sur l'élaboration du Plan de Développement Communal PDC et du Plan d'Investissement Annuel PIA

L'organisation de cette formation a été initiée pour faire face aux multiples besoins dont entre autres :

- Le renouvellement d'un nombre important des membres de l'équipe opérationnelle PKM et donc du besoin d'un recyclage ou mise à jour en termes de renforcement de leurs capacités ;
- La faible capacité des acteurs communaux et leur implication insuffisante voire manque d'appropriation vis-à-vis du processus d'élaboration de PDC ainsi que de son exécution ;
- La révision, en 2011, du guide national en matière d'élaboration de PDC avec la prise en compte de certaines nouveaux aspects.

L'objectif global de cette formation est de renforcer les capacités des bénéficiaires (acteurs communaux, services techniques déconcentrés du plan et membres de l'équipe PKM) dans le portage (pilotage et réalisation) non seulement de l'ensemble du processus d'élaboration et/ou d'actualisation d'un PDC, mais aussi de ses diffusions et suivi d'exécution.

Les participants à cette formation sont également les élus et les Secrétaires Généraux et/ou les autres agents communaux notamment les receveurs et secrétaires municipaux, les directeurs départementaux de services de plan et de l'aménagement du territoire.

Les différents modules abordés par cette session de formation sont :

- ✓ La définition des concepts ;
- ✓ Les principes d'élaboration des PDC ;
- ✓ Les étapes d'élaboration des PDC ;
- ✓ Le plan d'investissements annuel (dont les préalables à l'élaboration des PIA axés sur les résultats, les étapes d'élaboration des PIA, mise en œuvre du PIA et suivi évaluation du PIA)
- ✓ Et le ciblage au Niger (dont son historique et son expérience).

La conduite de cette formation a permis aux participants d'acquérir beaucoup de connaissances et de découvrir les différents enjeux de l'élaboration des plans d'investissement annuels pour une exécution réelle de PDC. En effet, au-delà des attentes qui étaient notamment axées sur la maîtrise du processus d'élaboration /réactualisation, diffusion et suivi de l'exécution de ces différents outils de programmation, les débats forts enrichissants de cette formation ont amené les bénéficiaires à mettre en évidence l'articulation fondamentale qui doit exister entre le budget d'investissement annuel de la commune et son PIA. Ceci dénote d'une part toute l'utilité qu'il faut quant au respect des principes d'élaboration d'un PDC afin qu'il soit un outil adéquat et d'autre part le défi pour les agents communaux ainsi que leurs accompagnateurs pour le suivi et l'exécution des PDC en parfaite concordance avec les budgets d'investissement des communes.

1.1.2. Appui conseil aux communes dans l'organisation et la tenue des sessions de conseils municipaux

Les différentes communes ont eu chacune, à travers l'année 2012, à tenir au moins quatre (4) réunions de session de son conseil municipal. En effet, toutes les communes ont eu à tenir les sessions ordinaires, en plus desquelles, il est à noter chez certaines collectivités des convocations extraordinaires.

Dans le cadre de ces sessions de conseils municipaux, l'appui conseil du PKM est conduit sur entre autres aspects suivants :

- Appui conseil dans l'exécution des activités préparatoires à l'organisation de ces sessions, à travers notamment la participation à l'établissement des points à inscrire à l'ordre du jour ainsi qu'à l'examen préalable de certains particulièrement ceux en rapport avec le PKM ;
- Contribution, pendant la tenue des travaux de session, en termes d'explication et autres précisions ou rappel afin de faciliter la compréhension des membres et permettre des prises de décisions éclairées ;
- Appui conseil dans l'élaboration de procès verbaux relatifs à certaines délibérations afin d'être suffisamment explicite sur des sujets qui le nécessitent. A ce niveau, il convient de noter des appuis en termes également d'explication et/ou justification des actes suscitant la résistance de la tutelle.

Les principaux points traités en session des conseils municipaux et ayant fait l'objet de l'appui conseil du PKM sont entre autres :

- le compte rendu et/ou l'explication des activités menées dans le cadre du PKM ou d'une manière générale de la coopération décentralisée ;
- l'inscription et/ou redimensionnement des actions d'investissement dans le cadre du FDL2011-2012 ;
- l'accompagnement du processus de désignation et/ou recrutement des Secrétaires Permanents SP des COFOCOM ;
- les actes de renouvellement des membres des commissions foncières des communes du département de Madaoua d'une part et la mise en place solennelle des COFOCOM des communes des départements de Konni et Malbaza ;
- les délibérations des conseils relatives à l'accompagnement des processus d'élaboration / réactualisation des PDC ;
- l'adhésion de chaque commune à l'association intercommunale ainsi que le choix des membres délégués
- et (vi) les séances budgétaires (budgets communaux 2013) des quatrièmes sessions ordinaires et ayant suscité à cet égard assez d'accompagnement.

1.1.3. **Accompagnement du processus de renforcement des commissions foncières**

Il est à rappeler que ce processus d'accompagnement des commissions foncières a été initié dans le cadre de la mise en œuvre des interventions du PKM afin d'y assurer la prise en compte de toutes les dimensions des enjeux fonciers. Dès l'installation des nouveaux élus notamment pendant le dernier trimestre de l'année 2011, il a été réalisé, dans ce cadre, la formation des acteurs sur les principaux thèmes d'actualité du foncier et Code Rural et l'information et la sensibilisation des responsables communaux sur la situation des COFOCOM. A cette période, il a été établi également un partenariat avec la Délégation de l'Union Européenne au Niger qui a abouti au renforcement de cette initiative à travers l'acquisition du financement du microprojet relatif au « *Soutien à la gestion concertée des ressources foncières et naturelles pour la prévention des conflits et la lutte contre la pauvreté* ». Dans le cadre de ce microprojet deux (2) agents de Développement Local ADL supplémentaires ont été recrutés afin de mener la mission de facilitateurs fonciers ou d'accompagnateurs des COFOCOM.

La mise en place de ce dispositif d'accompagnement des commissions foncières a été accompagnée de définition de la stratégie de mise en œuvre conjointe des deux subventions (Picardie et UE) afin d'assurer une exécution harmonisée des éléments du plan d'action du microprojet et ceux de la programmation PKM d'une part et une parfaite intégration des ADL-facilitateurs fonciers dans l'équipe opérationnelle du programme PKM d'autre part.

Ainsi, à l'aide de ces contributions de la Picardie et de la Délégation de l'Union Européenne, il a été conduit un véritable travail d'accompagnement des COFO. Les actions menées ont porté essentiellement sur le processus de renouvellement des membres des COFOCOM et l'organisation à leur intention des sessions de formation de base.

De l'appui conseil aux communes dans le processus de renouvellement des membres des COFOCOM

Il a consisté à la conduite d'un processus itératif d'appui conseil aux responsables communaux quant aux dispositions à prendre (procédures, acteurs impliqués, actes, étapes, et.) concernant la désignation et/ou nomination du représentant de chaque composante de la COFOCOM.

Le choix des élus membres des COFOCOM étant déjà réalisé à travers les délibérations des différents conseils municipaux, ce processus de renouvellement a porté alors sur les principales activités suivantes :

- Choix et délibérations des conseils municipaux relatifs au poste de Secrétaire Permanent suivi pour chaque SP/COFOCOM des démarches pour l'obtention de l'arrêté du Gouverneur portant sa nomination ;
- L'accompagnement des communes dans les échanges avec les différentes directions des services techniques pour la désignation de leurs représentants respectifs dans les COFOCOM.
- L'accompagnement des communes dans l'identification et les échanges avec les organisations socioprofessionnelles quant aux désignations de leurs représentants.

La conduite de cette étape de désignation et/ou nomination des nouveaux membres a été marquée par une situation d'inertie quant à l'avancement du processus. En effet, la désignation des secrétaires permanents SP a été une difficulté réelle notamment pour des communes qui d'avance ne disposent même pas de Secrétaire Général. Cette situation a donné lieu à des concertations suivi des prises de décisions (via la tenue d'autres sessions de conseil) pour recruter dans certains cas un SG assurant cumulativement la fonction du SP comme les textes le permettent ou bien dans d'autres cas créer un nouveau poste budgétaire et procéder au recrutement d'un SP. En dépit de ces facteurs de blocage, il convient de noter des lourdeurs vécues également dans le processus d'obtention de l'arrêté du Gouvernorat relatif à la nomination des SP de plusieurs communes.

De l'installation officielle des COFOCOM :

Après ce long parcours d'accompagnement du renouvellement des représentants des différentes composantes de chaque COFOCOM, les ADL-facilitateurs fonciers ont poursuivi la mise en œuvre du processus à travers l'appui conseil aux différentes communes pour la mise en place

officielle de chaque cofocom. Cette tâche a consisté, pour les communes des départements de Konni et Malbaza, à les accompagner dans les démarches en vue de l'obtention de l'arrêté préfectoral portant sur la composition et l'installation officielle de chaque cofocom. S'agissant de celles des communes du département de Madaoua, leurs actes respectifs de mise en place officielle étant en situation régulière, l'appui conseil a consisté à amener les différents maires à prendre l'arrêté constatant le renouvellement effectif de leurs membres.

La dernière étape de ce processus de renouvellement des membres des cofocom fut celle de cérémonies solennelles de l'installation officielles de ces institutions communales. En effet, ces cérémonies d'installation officielle ont été présidées par les autorités préfectorales à l'occasion des troisièmes sessions ordinaires des conseils municipaux.

De l'organisation des sessions de formation des membres des cofocom :

Cette action a consisté à la mise en œuvre de trois activités suivantes :

– L'élaboration des termes de référence pour l'organisation de cette formation en deux phases notamment la formation des formateurs destinée aux membres des commissions foncières départementales et ceux de l'équipe technique du Programme la formation proprement dite des membres des différentes cofocom. Les termes de référence élaborés ont été adressés à la cellule formation communication du Secrétariat Permanent National du Code Rural qui a réagi à travers une proposition technique satisfaisante vis-à-vis non seulement des attentes exprimés mais aussi de l'évolution du contexte de la décentralisation.

– La formation des formateurs à travers l'organisation d'une séance théorique suivie d'une pratique d'application sur le terrain. Il s'agit d'une formation action au profit des représentants des commissions foncières départementales dont les secrétaires permanents (en tant que formateurs et encadreurs des membres des cofocom) et des membres de l'équipe PKM. A travers la partie théorique, cette formation a consisté à aborder avec les stagiaires le contenu des différents modules concernés par la formation de base des membres d'une cofocom. Il s'agit notamment de :

✓ Module 1 : Introduction générale sur le Code Rural à l'attention des membres des Cofob ou des Cofocom ;

✓ Module 2 : Commissions foncières communales : Composition, mission et fonctionnement ;

✓ Module 3 : Sécurisation foncière des ressources individuelles à l'attention des Cofocom en zone agricole ;

✓ Module 4 : La gestion et la sécurisation des ressources partagées au niveau de la commune ;

✓ Module 5 : Comment mettre en place une Commission foncière de base ;

✓ Module 6 : le règlement intérieur de la Cofocom ;

✓ Module 7 : Comment élaborer le rapport d'activités pour les Cofocom ;

✓ Module 8 : Comment élaborer le plan d'action pour les Cofocom ;

✓ Module 9 : la procédure de libération des champs ;

✓ Module 10 : l'indemnisation des dégâts champêtres

La partie pratique de cette formation des formateurs ou l'application en milieu réel du savoir faire acquis par les stagiaires a consisté à la conduite d'une opération test sous la supervision des formateurs de la cellule formation et communication du Secrétariat Permanent du Code Rural. Cette formation test s'est déroulée avec la commission foncière de la commune de Alléla. Elle a fait l'objet, immédiatement après la partie terrain, d'une séance du bilan afin d'en tirer les

enseignements quant à la poursuite ou la mise en œuvre des sessions de formation prévues pour l'ensemble des cofocom.

- Programmation et organisation des sessions de formation initiale des membres des différentes COFOCOM. Après la réalisation de cette formation des formateurs, les commissions foncières départementales de Konni et Madaoua notamment leurs Secrétaires Permanents et leurs assistants ont élaboré en collaboration avec les ADL-facilitateurs fonciers chacune un calendrier d'organisation des sessions de formation des membres de toutes cofocom relevant de son entité. Cette formation des membres des cofocom a consisté à organiser, au niveau de chaque chef-lieu de la commune, une session de trois jours réunissant tous les membres de la cofo de la collectivité concerné. Ces rencontres ont été l'occasion donc d'aborder avec les participants l'ensemble des éléments des différents modules susmentionnés. Elles ont donné lieu également à des débats très vifs qui révèlent l'importance de la question relative à l'accès et/ou gestion des ressources naturelles dans cette zone à forte pression démographique.

1.1.4. Accompagnement du processus de renforcement des dispositifs de gestion et d'entretien des infrastructures socioéconomiques de base

Le renforcement des dispositifs de gestion et d'entretien des infrastructures socioéconomiques (hydrauliques, sanitaires, scolaires, etc.) semble être, au regard de l'inertie qui caractérise le traitement de la question, l'aspect oublié des interventions du PKM. Cependant, il est à rappeler que suite à l'établissement d'un état des lieux des comités de gestion des infrastructures et aménagements réalisés dans le cadre du PKM, il a été mentionné que l'accompagnement des COGES nécessite une implication concertée des communes et services techniques de tutelle. Etant donnée qu'au regard des rôles et attributions des uns et des autres par rapport à cette question et donc des modalités de collaboration à définir, il a été également question d'attendre l'installation des nouvelles autorités municipales.

Pour cette année 2012, la relance de ce chantier a été moins prioritaire que d'autres sujets si bien qu'elle n'a été abordée à la fin de l'année. La principale activité menée à cet effet a été l'élaboration des termes de référence pour l'organisation d'un atelier de concertation des différents acteurs concernés en vue de définir la stratégie d'accompagnement des comités de gestion des infrastructures et/ou services sociaux de base dans les communes des départements de Konni, Malbaza et Madaoua.

Ces termes de références envisagent l'organisation d'une rencontre qui permettrait aux participants dans un premier temps de poser un regard critique sur la situation actuelle de gestion des infrastructures tout en rappelant voire clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur et ensuite de définir et arrêter des actions d'accompagnement à entreprendre immédiatement. Sur la base des actions prioritaires ainsi retenues, chaque commune sera suivie et accompagnée dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action y afférent.

1.2. AXE 2 : LE DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS DE LA DECENTRALISATION EST RENFORCE

1.2.1. Accompagnement du processus de mise en place et/ou redynamisation des organisations intercommunales

Cet accompagnement a concerné essentiellement deux chantiers à savoir l'appui conseil pour l'opérationnalisation des Cadres de Concertation Départementaux et le processus ayant abouti à la mise en place de l'association des douzes (12) communes.

De l'appui conseil pour l'opérationnalisation des Cadres de Concertation Départementaux CCD

Rappelons qu'en décembre 2011 les nouveaux élus avaient réactivé les anciens CCD à travers l'organisation des réunions de mise en place des bureaux exécutifs et de définition des grandes lignes de leurs cahiers des charges ainsi que leurs règlements intérieurs. Ce processus a été poursuivi au début de l'année 2012 à travers entre autres activités suivantes :

- Appui au bureau exécutif du CCD de Konni dans la finalisation des textes (cahier des charges et règlement intérieure) ;
- Appui conseil au CCD de Konni dans le cadre de l'adoption de son cahier des charges et de son règlement intérieur ;
- Et l'appui au bureau exécutif du CCD de Madaoua dans l'élaboration du cahier des charges et du règlement intérieur.

Cependant, cette impulsion de concertation interdépartemental adoptée par les nouveaux élus a été éteinte voire abandonnée du fait non seulement de l'arrêt pris en Conseil des ministres du 29 février 2012 portant la nomination des préfets des nouveaux départements dont celui de Malbaza mais aussi de la priorité de l'engagement des 12 maires à la réunion visioconférence du 27 février 2012 d'aller en intercommunalité avec l'option d'une structure des 12 communes.

De processus de la mise en place de l'association intercommunale des douzes (12) collectivités

Il s'agit de l'un des objectifs majeurs du PKM au titre de l'année 2012. Cette action a consisté à placer la question de l'intercommunalité (comme un outil fondamental pour le développement de cette coopération décentralisée entre les 12 communes et la région de la Picardie) dans le centre d'intérêt de pratiquement toutes les rencontres et/ou tous les moments forts de l'année. La conduite de ce processus a été menée en deux phases notamment la série de concertation en vue d'aboutir à la décision d'aller ou pas en intercommunalité et celle de l'accompagnement de la mise en place de l'association intercommunale des douze (12) communes.

La série de concertation menée a eu pour objectif d'amener les nouveaux élus nigériens à prendre une position et ce en toute conscience et conséquence vis-à-vis de l'intercommunalité. Ainsi, le cheminement vers la décision voire l'établissement d'un planing de mise en place de l'association intercommunale a été marqué par les principaux moments forts suivant :

- La réunion des 12 communes avec le Secrétaire Permanent de l'ONG RAIL et l'équipe PKM organisée le 13 février 2012 à Konni en prélude à la discussion visioconférence entre les maires et la Conseillère Déléguée à la Coopération décentralisée, Mme Michèle CAHU. A cette occasion, il a été question d'informer les maires que l'intercommunalité est l'un des sujets importants à aborder avec la représentante du CRP. Il a été décidé à cet effet, de l'organisation, avec l'appui de l'équipe du PKM, des concertations entre élus nigériens sur ce sujet.
- Les réunions des CCD (à Konni et Madaoua) ainsi que celle des 12 maires avec l'appui de l'équipe PKM conformément à l'esprit de la rencontre précédente. Dans le cadre de discussion au sujet de l'intercommunalité, il a été effectué un rappel du processus vécu par les anciens élus dans le cadre de la mise en place de l'association intercommunale avant son interruption par l'instabilité politicoinstitutionnelle. Il a été fait également un briefing des enjeux de cette intercommunalité tout en amenant les élus à se prononcer en termes de leurs attentes et craintes concernant cette question.
- La tenue, le 27 février 2012, de la réunion visioconférence à travers le déplacement des 12 maires à Niamey. Cette rencontre a été une occasion de retrouvailles et d'échanges directs entre la Conseillère Régionale Déléguée à la coopération décentralisée et les maires des communes des départements de Konni et Madaoua. A cette occasion solennelle, les 12 maires avaient effectivement exprimé leur volonté d'aller à l'intercommunalité tout en se prononçant sur l'option de mise en place d'une structure regroupant les 12 communes.
- Par ailleurs, il convient de noter la réalisation de plusieurs échanges entre le Groupement d'opérateurs techniques élargi à l'équipe opérationnelle du PKM et la Picardie quant à la stratégie à déployer pour l'accompagnement des communes dans le processus de mise en place de cette association intercommunale. Parmi ces échanges, il est à noter la réunion visioconférence du 03 avril 2012 et l'élaboration d'une note relative à la méthodologie à mettre en œuvre. Ces échanges et/ou projet d'accompagnement se sont estompés au profit de la programmation de l'organisation de l'atelier de concertation partenariale entre la Conseillère régionale de Picardie, déléguée à la Coopération décentralisée et les 12 maires à Niamey du 16 au 23 juillet 2012.
- L'atelier de concertation partenariale du 16 au 23 juillet à Niamey où, à l'instar des autres rencontres et/ou moments forts, l'intercommunalité a été l'un des éléments clés du centre d'intérêts. En effet, cette rencontre a permis de produire un planning concret des différentes étapes de la démarche à suivre pour la mise en place officielle de cette association. Ainsi, il a été envisagé de conduire le processus allant de la proposition du premier draft de textes au dépôt du dossier de demande de reconnaissance dans la période du fin juillet à 20 septembre.

S'agissant de l'accompagnement du processus de mise en place officielle de l'association des 12 communes les activités suivantes ont été successivement menées :

- Finition et proposition aux maires de l'avant projet des textes (statuts et règlements intérieurs) de l'association. Sur la base du niveau d'avancement atteint dans le cadre des échanges effectués par les anciens élus d'une part et les dispositions de la décentralisation au Niger en matière de création des associations d'autre part, il a été élaboré et soumis à l'appréciation des maires un premier draft de statuts et règlements intérieurs de la future organisation.

- Amendement par les maires des statuts et règlements intérieurs de l'association. Cette activité a été réalisée à travers l'organisation le 05 août 2012 de la réunion des 12 maires à Konni. Le Secrétaire Permanent de l'ONG RAIL, représentant du Groupement a pri part à cette séance de travail afin de renforcer l'appui conseil nécessaire à la bonne compréhension et l'interprétation des différentes implications de chaque article. Suite aux débats menés à cette occasion, la structure a été dénommée « *Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans les 12 communes des départements de Madaoua, Malbaza et Konni* » (**APIMAK**).
- Accompagnement de la phase d'adhésion des communes à l'association et de désignation des conseillers délégués. L'adhésion de chaque commune ainsi que la désignation des membres délégué à cette association requière la consultation et la délibération du conseil municipal. Ainsi, les différentes communes ont mis à profit la troisième session ordinaire du conseil pour statuer sur cette question. Dans ce cadre l'accompagnement a consisté à assurer à chaque commune l'appui conseil dans la préparation, l'organisation et l'élaboration des PV relatifs aux délibérations de la session du conseil.
- Appui à l'organisation de l'Assemblée Générale constitutive de l'APIMAK. Conformément au délai fixé dans le planning, l'assemblée constitutive de l'APIMAK a été réalisée le 15 septembre 2012. Ce forum a effectivement permis aux participants de débater largement sur le statut et règlement intérieur avant de les adopter. La rencontre a également doté l'APIMAK d'un Conseil d'Administration composé des 12 maires qui à son tour a mis en place un bureaux exécutif.
- Accompagnement de la phase de constitution du dossier pour la reconnaissance. L'activité a consisté à (i) l'élaboration du procès verbal de l'Assemblée Générale, (ii) l'élaboration du plan d'action de l'association, (iii) collecte et centralisation des PV des délibérations relatives aux adhésions des différentes communes à l'association et de désignation des conseillers délégués.
- Obtention de l'agrément autorisant l'APIMAK à exercer. Après la constitution effective du dossier, le président de l'association a assuré la démarche administrative ayant abouti à l'obtention de cette autorisation.
- Elaboration de la programmation 2013 des activités pour l'APIMAK. L'activité a consisté à faire une proposition, sur la base du plan d'action de l'association d'une part et dans l'esprit d'une opérationnalité urgente de l'APIMAK comme dispositif de coopération décentralisée d'autre part, de programme d'activités à mettre en œuvre dans le compte de cette association. Ainsi, le contenu de ce programme 2013 est axé non seulement sur l'accompagnement de la mise en place et le fonctionnement du « service de l'APIMAK » (l'équipe technique et formation action des responsables) mais aussi la mise en œuvre des actions d'investissement.
- Appui conseil à l'APIMAK dans la définition de la stratégie de mise en place et fonctionnement de son service exécutif. Cette activité a concerné les réflexions et décisions de l'APIMAK sur les modalités de mise en place de son staff technique. Les concertations ont amené les responsables de l'association à adopter le mode de mise en place de cette équipe par recrutement et le traitement salariale sur la base de la grille des municipalités.

1.2.2. Accompagnement des communes dans les processus d'élaboration ou réactualisation de leurs PDC

Il convient de rappeler que l'absence des élus pendant la période de transition a bloqué l'avancement des activités relatives à l'élaboration/actualisation des PDC. Leur retour dans le pilotage communal a permis alors de relancer les différents processus engagés. Ainsi, suite à la mission d'appui du CIEDEL de novembre/décembre 2011, il a été décidé (consigné d'ailleurs dans le document de l'accord cadre 2012) de poursuivre les processus de réactualisation du PDC de Bangui et celui de l'élaboration du PDC de Ourno. Il a été également admis d'organiser, à l'intention des acteurs de pilotage du processus d'élaboration/réactualisation, de mise en œuvre et d'évaluation des planifications communales, une formation sur les différents aspects relatifs à l'élaboration et l'exécution des PDC/PIA. La réalisation de cette formation évoquée ci-haut a donné suite à l'élaboration d'une approche PKM relative à l'accompagnement des actions d'élaboration/réactualisation, d'exécution et suivi et évaluation de la mise en œuvre des PDC/PIA. L'élaboration de cette approche a permis de dégager sur l'ensemble du processus (i) les différentes étapes à parcourir, les résultats et éléments clés de chaque étape ainsi que les acteurs concernés et leurs rôles et responsabilités tout en considérant les moyens financiers nécessaires en termes de l'objet de prise en charge et de sources de financement. Ce document de l'approche PKM a servi de référence pour l'accompagnement de l'élaboration du PDC de Ourno.

De l'accompagnement de la commune de Bangui dans la reprise du processus de réactualisation de son PDC

Conformément aux réflexions de la mission d'appui du CIEDEL, les activités concernant la poursuite de la réactualisation du PDC de Bangui ont repris avec comme objectifs spécifiques (i) la réactualisation des données, (ii) la révision du document du diagnostic participatif et (iii) la reprise de la planification communale. Cette reprise a permis de boucler le processus et de doter la commune de Bangui d'un document de Plan de Développement Communal adopté par le conseil municipal et approuvé par la tutelle. En termes d'activités, il convient de noter la réalisation successive des étapes suivantes :

- L'élaboration, le partage et l'amendement ainsi que l'adoption du plan de finition processus de réactualisation du PDC de Bangui ;
- L'appui conseil pour la révision du comité adhoc : il a été révisé pour intégrer les services techniques déconcentrés de l'Etat STD et le maire qui s'est fait remplacer par son adjoint. Le comité a été formé/mis à niveau pour permettre aux membres d'appréhender les tâches qui sont désormais les leurs.
- La reconstitution/réactualisation des données du diagnostic : L'atelier de reprise du diagnostic participatif DP a enregistré la participation des délégués zonaux, tous les Services Techniques Déconcentrés, les représentants des commissions spécialisées en raison de deux élus dont le président. Des groupes de réflexion ont été constitués afin d'actualiser les données contenues dans l'ancien diagnostic. Il s'est agi pour chaque groupe de dégager les forces, les potentialités et les contraintes de chaque domaine de réflexion. Les données actualisées ont été amendées par les participants. Les compléments de données collectés au niveau des STD ont été intégrés dans le DP. Il faut noter qu'en amont de cet atelier, il a été

mené plusieurs tâches préparatoires qui sont successivement : (i) l'inventaire des données DP mesurables susceptibles d'évolution, (ii) collectes des données secondaires et communales, (iii) analyses des informations secondaires collectées et réajustement paramètres DP communal et outils planification et l'inventaire des données DP communal manquantes et préparation de l'atelier

- La rédaction du document du DP communal par le comité restreint avec l'appui de l'équipe PKM ;
- La réunion de restitution du DP et de prédéfiniion des orientations stratégiques du PDC au comité ah doc. Pour la circonstance la réunion a été élargie aux membres de toutes les commissions spécialisées ;
- Atelier communal de restitution et validation du DP et de planification (amendement préorientation et élaboration PAP et PIP)
- Rédaction du projet de PDC par le comité restreint
- Restitution du projet de PDC au comité ah doc et transmission du projet de PDC aux commissions spécialisées pour consultation post-session
- Atelier communal de restitution et amendement du projet de PDC par les délégués zonaux, les STD, la société civile locale et les partenaires
- Intégration des observations et la finalisation du projet de PDC suivie de l'adoption du document final par le conseil communal en sa session de 16 juillet 2012.

De l'accompagnement du processus d'élaboration du PDC de Ourno :

Il est à rappeler que la suspension de ce processus, contrairement à celui de la commune de Bangui, est intervenue dès le début de la phase diagnostique notamment dans l'étape des ateliers zonaux. Il s'agit de ce fait d'une véritable reprise du processus dont le démarrage est intervenu à la fin du premier semestre. Les principales activités menées sont successivement les suivantes :

- Information sensibilisation des responsables de la commune, à travers une série de rencontres, sur les tenants et aboutissants du déroulement du processus avec une précision sur les difficultés rencontrées ainsi que les conditions requises pour la relance ;
- Etablissement, sur la base du document de l'approche PKM en matière d'accompagnement des PDC, d'une situation récapitulative faisant ressortir les différentes étapes de ce processus d'élaboration du PDC ainsi que leurs objectifs de l'animation, les différents acteurs impliqués, le contenu tout en évaluant leurs budgets et précisant le plan de financement ;
- Etablissement, sur la base de cette opérationnalisation de l'action, d'une convention de subvention relative à l'appui du PKM à la commune pour la mise en œuvre de l'ensemble du processus de l'élaboration dudit PDC ;
- Réalisation de la phase préparatoire à travers notamment (i) l'élaboration des termes de référence et de la fiche action, (ii) l'organisation de la session de formation membres du

comité communal d'élaboration dudit PDC, (iii) l'organisation de la campagne d'information et de sensibilisation des populations sur le processus et (iv) l'organisation des séances de formation des délégués villageois.

- Exécution de la phase analyse diagnostic à travers (i) l'organisation de la collecte et analyse des données existantes (secondaires), (ii) l'organisation et la tenue des ateliers zonaux de présentation et de compilation des données secondaires collectées, (iii) l'organisation de l'atelier de restitution des résultats de l'analyse diagnostic communal global et (iv) la rédaction du document du diagnostic communal.

1.2.3. Accompagnement de la commune de Alléla dans le processus d'élaboration de son Schéma d'Aménagement Forestier

Dans le cadre de l'accompagnement du processus d'élaboration de ce SAF, l'année 2012 a vu la réalisation des principales activités suivantes :

- Préparation et organisation de la séance de restitution des résultats des différentes études de base réalisées dans cette optique du SAF. La préparation a consisté au niveau de l'équipe PKM, avec l'appui de la mission de l'IRAM et du Chargé d'Appui aux Opérations CAO/RAIL, à réfléchir sur la qualité des participants à cette première restitution (membres de l'équipe opérationnelle - PKM, les conseillers communaux membres du Cadre de Concertation Communal, services techniques communaux de l'agriculture, élevage et environnement, représentant SLG, 2 STD de Environnement et du Plan et le SP Cofodep) d'une part et poser de questionnements quant à l'accomplissement de la suite dudit processus notamment quelles sont les futures étapes et quels rôles à jouer en tant qu'accompagnateurs ?
- Organisation de la séance de restitution proprement dite qui a été marquée par non seulement la présence et la participation active de tous les acteurs prévus mais aussi les exposés très édifiants assurés par Dr Ichaou et son assistant. Après la séance de la restitution, l'équipe PKM appuyée par des représentants du groupement (MM. Philippe de l'IRAM et Kiari, CAO RAIL) ont échangé avec le consultant, Dr Ichaou sur non seulement la pertinence d'une restitution élargie au niveau de la commune mais aussi sur les étapes futures à suivre pour l'accomplissement de ce processus.
- La finalisation des rapports de ces études à travers non seulement la centralisation et transmission des différentes observations mais aussi leur l'intégration.

Ces échanges continus avec le consultant principal, Dr Ichaou, ont permis de convenir sur :

- la préparation d'une restitution élargie de ces études au profit des représentants de l'ensemble des acteurs locaux. Il s'agit non seulement de la production d'une synthèse des points forts de ces études tout en mettant en relief les opportunités pour la commune mais aussi de l'élaboration d'une programmation (à discuter et amender avec la commune à l'occasion de cette restitution élargie) quant à la mise en œuvre de la suite du processus.
- La conduite de la suite du processus à travers l'organisation d'une série de 6 à 7 ateliers communaux (à animer principalement sous la conduite du cadre de concertation

communal) et des études complémentaires sur la situation pastorale, foncier et conflits, enquête complémentaire trafic du bois, contrôle décentralisé de l'exploitation du bois, faisabilité d'une réserve de biodiversité.

- Elaboration des Termes De Référence et l'organisation d'un atelier communal de restitution élargie et de programmation de la mise en œuvre des étapes restantes de ce processus. Après la restitution des résultats des études de base et la finalisation des rapports. Il a été pensé important d'organiser une restitution élargie au niveau de la commune afin non seulement d'informer et sensibiliser les représentants de l'ensemble des acteurs locaux mais aussi de recueillir leurs réactions par rapport à la situation actuelle de la gestion des ressources forestières ainsi leurs devenir. Cet atelier a été organisé en collaboration avec Dr Ichaou (Chef de fil du consortium réalisateur de ces études de base). Cette rencontre a été très riche en débats portés sur les questions d'éclaircissement, les inquiétudes et/ou attentes des différents acteurs, etc. par rapport auxquelles Dr Ichaou a suffisamment édifié les participants.

Cet atelier n'a pas permis de discuter et d'arrêter, comme prévu dans les TDR, les bases de la programmation de la mise en œuvre des étapes restantes de ce processus. Néanmoins, il a été mené le lendemain une réunion, entre l'expert et l'équipe technique PKM ainsi que les responsables de la commune, qui a permis d'examiner toutes les étapes ainsi que les tâches utiles à réaliser dans le cadre de la suite ou finalisation de ce processus. Au regard de la difficulté de garantie de financement à laquelle fait face la mise en œuvre de la suite de ce processus, l'équipe PKM a envisagé de poursuivre les réflexions afin de dégager une stratégie simple leur permettant d'accompagner la commune dans son aboutissement et selon les ressources disponibles.

1.2.4. Construction du Système d'Information Géographique SIG

Au niveau de cette composante, les principales actions ayant marqué le premier semestre 2012 sont relatives à (i) la reconstitution de l'équipe des points focaux SIG, (ii) l'enrichissement de la base de données à travers le géoréférencement complémentaire des localités des communes, (iii) l'élaboration des cartes administratives des communes et (iv) l'atelier d'échanges et de formation à Amiens.

De la reconstitution de l'équipe des points focaux SIG

L'équipe des points focaux SIG a été réduite suite au départ en 2010 de deux anciens. Ainsi, en examinant la situation du dispositif dans son ensemble lors de la mission d'appui de l'IRAM en janvier 2012, une proposition de deux représentants du volet LCD (MM. Souleymane Amadou et Almoustapha El. Djari) a été faite.

De l'enrichissement de la base de données à travers le géoréférencement complémentaire des localités des communes

Rappelons que dans le dernier trimestre 2011, il a été élaboré une première mouture de cartes administratives des communes. Suite à leur appréciation, il a été relevé quelques insuffisances

dont la localisation des villages au niveau des différentes communes qui n'est pas exhaustive. C'est ainsi qu'il a été mené, en relation avec les communes, un réexamen de ces cartes en vue d'identifier toutes les localités manquantes. Sur cette base, il a été réalisé au début de ce premier semestre 2012 une action de géoréférencement complémentaire des localités de chaque commune afin d'intégrer leurs coordonnées et pouvoir produire des cartes qui reflètent la situation réelle.

De la finition du processus d'élaboration des cartes administratives des communes

Après l'établissement de la situation exhaustive des localités des communes, M. Sanoussi Mali, le référent SIG/cartographie du RAIL, a effectué une mission d'appui aux points focaux cartographie du PKM. Cette mission a été axée sur la révision et la finalisation alors de ces cartes communales de localisation des villages et de tracés des pistes et routes, qui devraient être éditées et tirées sur papier grand format. Ces fonds cartographiques serviront par la suite à l'élaboration des cartes thématiques (infrastructures de santé et d'éducation, sites d'actions environnementales, interventions relatives à l'insécurité alimentaire, etc.).

Par ailleurs, il convient de mentionner la réalisation, par l'équipe PKM, d'activité transversale et régulière de collectes des données en vue de renseigner les indicateurs du cadre logique.

De la participation à l'atelier d'échange et de formation sur le SIG des programmes de coopération décentralisée.

Dans le cadre de l'atelier d'échange et de formation sur le Système d'Information Géographique tenu à Amiens en novembre 2012, la participation du programme de coopération décentralisée PKM a été assurée par la désignation d'un représentant de ses « points focaux SIG » et la production d'une note bilan relative à la mise en place et l'exploitation de cet outil. Cette participation a permis au PKM de non seulement apprécier son niveau d'avancement en termes de construction de son SIG mais également d'envisager les perspectives de la consolidation des acquis.

1.3. AXE 3 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES DES COMMUNES EST AMELIOREE

Dans l'optique de l'appréciation continue de l'évolution de la situation relative à la mobilisation des ressources et l'exécution des dépenses, les ADL ont mené des activités de collecte des informations sur les budgets (Comptes administratifs 2010 et 2011 et budgets 2012). Pour certaines communes certaines informations n'étaient pas encore disponibles.

En dépit des aspects pratiques abordés lors des formations susmentionnées sur la décentralisation et qui ont mis en évidence les différents facteurs qui contribuent à l'amélioration de la mobilisation des ressources financières, il n'y a pas eu au niveau de cet axe de réalisation particulière.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration de leurs budgets communaux 2013 des activités d'appuis conseils ont été menés au profit de certaines municipalités. Il s'agit principalement selon les communes de :

- Appuis conseils relatifs à la prise compte de la procédure de l'élaboration et de l'adoption par le conseil ;
- Suivi et appui conseil quant au rappel et prise en compte dans l'inscription budgétaire de certaines rubriques programmées et/ou éventuelles.

1.4. AXE 4 : LA COUVERTURE DES BESOINS EN INFRASTRUCTURES, AMENAGEMENTS ET SERVICES DE QUALITE EST AMELIOREE

1.4.1. La mise en œuvre des actions LCD

La mise en œuvre des actions LCD a porté, au courant de l'année 2012, sur la conduite globale de l'ensemble des étapes constitutives de la campagne. Ainsi, cette mise en œuvre des actions de lutte contre la désertification et/ou de préservation de l'environnement a consisté successivement à l'exécution des activités relatives à (i) l'auto évaluation LCD 2011, (ii) la programmation 2012, (iii) la conduite de la phase préparatoire de l'exécution des travaux d'aménagement (iv) la conduite de la phase d'exécution des travaux d'aménagement programmés.

De l'appui à la conduite des sessions de l'auto évaluation de la campagne LCD 2011

Cette activité a consisté à l'organisation, en collaboration avec les différents acteurs, des ateliers de l'autoévaluation de l'ensemble des activités ayant constitué l'intervention en matière des travaux de récupération des terres réalisées. Elle a été réalisée au niveau de tous les villages ou sites concernés par la campagne 2011. L'auto-évaluation communautaire répond à un souci pédagogique et à une démarche participative. Elle permet de dégager les forces et faiblesses ayant prévalu dans l'organisation et le fonctionnement des différentes composantes (formations, auto encadrement, comité de gestion, suivi-contrôle, traitements mécanique et biologique, gardiennage, ...) et d'apprécier les résultats et les effets environnementaux de l'action et la satisfaction des communautés. Il s'agit pour les communautés d'apprécier l'état des indicateurs qu'ils se sont librement fixés dans leurs fiches actions.

Les leçons tirées sont prises en compte pour les travaux futurs et pour mieux accompagner les sites traités.

Pour la campagne 2011, un total de 20 sites ont fait l'objet d'auto-évaluation, sur huit (8) communes concernées par les actions de récupération des terres dégradées. S'agissant des principaux constats, il est à noter les précisions suivantes :

- **Taux de reprise des plants** : 85% soit environ 141 199 plants vivants ;
- **Taux de couverture herbacée** : 72% ;
- **Diversité biologique** : 20 espèces herbacées différentes ont été rencontrées, plusieurs espèces d'oiseaux et de petits mammifères ont été observées par les populations riveraines des sites ;
- **Comportement des ouvrages** : Pour le moment les ouvrages sont majoritairement en bon état sauf quelques cas isolés dans les sites ou le système de gardiennage ;

- **Fonctionnement des comités de gestion** : dans l'ensemble les COGES fonctionnent normalement, mais on constate souvent un non respect de leurs règlements intérieurs ;
- **Etat du gardiennage** : Il représente la plus grande faiblesse des COGES ;
- **Impacts socio-économiques** : les impacts sont multiples (il y a entre autres l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires) ;
- **Leçons tirées** : elles sont diverses et variées. Elles sont relatives à l'insuffisance de suivi des communes, faibles rémunérations des gardiens des sites, meilleure maîtrise des techniques de CES/DRS par les bénéficiaires, etc. ;
- **Recommandations** aux différents acteurs : CGEE, Communes, STD, PKM, utilisateurs du site.

Il est à noter que ces résultats ont été restitués au niveau des différentes communes avec la participation des CGEE concernés.

De bilan analytique des mises en œuvre antérieures et la programmation de la LCD2012

Dans la perspective de la programmation et de la conduite des actions (enjeux et sites) pour la campagne 2012, un regard rétrospectif a été mené par l'équipe. Ceci a permis de dégager des propositions qui ont été appréciées et amendées lors de la mission d'appui de l'IRAM. Sur cette base, il a été jugé opportun de placer la programmation des actions de la LCD2012 dans un contexte de consolidation des interventions réalisées dans le cadre des campagnes passées (2009 – 2010 – 2011). De ce point de vue les enjeux CES/DRS ont été tacitement reconduits pour les mêmes sites (voir ci-dessous la programmation par commune et par enjeux des actions LCD2012)

Tableau n°1 : Répartition des sites/villages LCD2012 par enjeux et par commune.

Communes	Enjeux	Nombre de village bénéficiaire
Madaoua	Plateaux et versants	3
Sabon Guida	Plateaux et versants	3
	Empoisonnement	1
Konni	Faucardage	1
	Création de station d'alevinage	1
Arzéri	Plateaux et versants	2
Galma	Plateaux et versants	2
Bangué	Glacis	3
Doguéraoua	Plateaux et versants	1
Alléla	Glacis	5
Bazaga	Faucardage	1
	Création de station d'alevinage	1
Tsernaoua	Glacis	1

Du partage de la procédure de mise eoeuvre de la LCD 2012 avec les 12 maires ainsi que sa validation

La procédure LCD 2012 a été révisée sur la base de l'ancienne procédure et l'adoption de la programmation 2012 à l'occasion de la mission d'appui de l'IRAM ainsi que les résultats de l'autoévaluation des sites LCD 2011.

A la réunion des 12 maires du 24/02/2012 à Madaoua, il a été effectué une présentation de cette procédure suivie de discussions avec les maires. En effet, des questions d'éclaircissement ont été posées par les maires et des réponses appropriées ont été apportées par l'équipe. Ces questions sont relatives au souci de l'extension des actions au niveau des localités (villages et/ou communes) où les interventions en matière du LCD sont faibles ou quasi inexistantes. A la fin des débats, les 12 maires ont validé par acclamation ladite procédure.

Après la présentation et la validation de la procédure LCD2012 par les 12 maire, ce fut l'étape de transmission aux responsables communaux du document de procédure, pour leur information et dispositions utiles à prendre, quant au lancement des activités terrain. A cet effet, il a été consigné dans ce document de procédure, la programmation par enjeux et par sites ainsi que les différents niveaux d'implication des communes.

De l'exécution de l'étape préparatoire à la mise en œuvre des actions LCD 2012

La phase préparatoire à la mise en œuvre de la campagne LCD 2012 a consisté, après l'adoption de cette programmation, à l'exécution des activités ou tâches suivantes :

▪ *L'accompagnement des acteurs dans la réalisation des études de faisabilité technique :*

Etant donné la reconduction tacite des sites LCD2011, les études de faisabilités sociales n'ont pas été jugées nécessaires. Ainsi, l'équipe a procédé directement aux études de faisabilité technique. La réalisation de cette dernière a comporté les deux étapes suivantes :

- Une assemblée villageoise au cours de laquelle un questionnaire est administré à la population. Les discussions lors de ces assemblées villageoises sont articulées autour de (i) la clarification du statut foncier du site à traiter et (ii) l'existence ou non de servitude (couloir de passage, mare, puits pastoral etc....) ;
- Une visite du site au cours de laquelle les techniciens (i) s'accordent sur les types d'ouvrages à réaliser sur le site en fonction du topo séquence, (ii) apprécient la disponibilité des matériaux pour la réalisation des ouvrages, (iii) apprécient le choix par la communauté en termes des espèces forestières et herbacées à planter, etc.

A l'issue de ces études, les résultats suivants ont été obtenus :

- Tous les sites visités sont favorables à la réalisation des travaux entrant dans le cadre de LCD 2012 car il y a un engouement certain des communautés ;
- Les sites ne sont pas conflictuels ;
- Les types d'ouvrages à réaliser et les espèces ligneuses et herbacées sont identifiés.

La réalisation de cette étape aboutit également à l'élaboration des Fiches actions de chaque site. En effet, Il s'agit au cours de cette activité d'appuyer les comités de gestion des villages bénéficiaires de la subvention LCD 2012 à monter les dossiers de microprojets pour les travaux de CES/DRS. L'élaboration par site de cette fiche action permet de récapituler ainsi les différents éléments clés ou descriptif du microprojet. Elle permet spécifiquement de :

- Présenter l'action à travers : la justification de l'action, la localisation et l'estimation du nombre des bénéficiaires ;
- Présenter l'organisation et la méthodologie de mise en œuvre ;
- Décrire les résultats attendus à court et long terme ;
- Décliner les dispositifs de suivi, d'évaluation et de pérennisation des actions ;
- Élaborer un calendrier d'exécution des travaux.

▪ ***Budgétisation des travaux LCD 2012***

Les sites retenus et l'enveloppe LCD 2012 étant connus, après l'étape de l'étude de faisabilité technique déterminant les types d'ouvrage à réaliser, ce fut la budgétisation. Cette activité consiste à déterminer le coût des activités au niveau de chaque site en fonction des types d'ouvrages et les superficies qui y seront réalisés.

▪ ***la formation des acteurs de l'auto encadrement la réalisation de l'étude levée topographique,***

Dans la conduite de la phase préparatoire de l'exécution des travaux LCD, après les étapes susmentionnées ce fut l'organisation de la formation des acteurs de l'auto encadrement et la conduite de l'étude de levée topographique. Ces deux activités sont menées simultanément. Elles ont consisté chacune, dans un premier temps, à l'élaboration des TDR et ensuite à la réalisation de l'activité proprement dite.

La formation des acteurs de l'autoencadrement est envisagée en prélude au démarrage des travaux de réalisation des ouvrages de maîtrise des eaux de ruissellement et l'installation des pépinières. En dépit du besoin de recyclage et/ou formation technique des compétences locales, ces sessions de formation intègrent les insuffisances relevées lors des autoévaluations notamment la question de gardiennage, les notions de rôles et fonctionnement de COGES et de ses relations institutionnelles (avec la commune, les COFO, les services techniques, autres PTF, etc.).

Au total, pour les travaux de récupération de terres dégradées, 188 participants dont 20 aides encadreurs, 40 pépiniéristes, 20 membres CGEE, 100 chefs d'équipe ouvrage ou traceurs et 8 représentants des communes concernées ont été formés à travers 5 centres répartis sur les trois départements.

Le regroupement par centre a permis de créer un cadre d'échange d'expériences entre les communautés. Du point de vue pédagogique les formateurs ont servi de catalyseurs des débats tout en orientant les échanges vers les thèmes relatifs aux aspects techniques et pratiques de la protection de l'environnement et la gestion des chantiers de récupération des terres.

S'agissant de la conduite de l'opération de levée topographique, elle a été réalisée par des opérateurs privés et a concerné les sites pour lesquels il a été programmé la confection des

banquettes comme ouvrage de traitement. L'objectif global de cette action est de déterminer les courbes de niveau suivant lesquelles les différents ouvrages sont tracés et réalisés.

▪ ***L'établissement des protocoles de subventions et conventions de collaboration***

Cette activité est exécutée en prélude également au démarrage des travaux d'aménagement physique sur le terrain. Elle consiste à l'élaboration des documents de protocole de subvention pour chaque site et la contractualisation avec les COGES/EE d'une part et d'autre part de convention de collaboration et la contractualisation avec les Directions Départementales des services de l'Environnement de Konni et Madaoua relativement à leur mission de supervision et contrôle des travaux etc.

De l'exécution des différents travaux d'aménagement relatifs à la LCD2012

Il est à distinguer plusieurs enjeux ou types de travaux d'aménagement. Il s'agit notamment de (i) récupération des terres dégradées, (ii) faucardage des mares envahies par des espèces de plantes prolifération inquiétantes, (iii) empoisonnement des mares et (iv) création des stations d'alevinage.

▪ ***L'exécution des travaux de récupération des terres dégradées de plateaux et de glacis :***
L'accompagnement de l'organisation et l'exécution des travaux de récupération des terres dégradées au titre de la campagne LCD 2012 a concerné donc au total les vingt (20) sites programmés dont 13 dans les communes du département de Madaoua et 7 dans celles des départements de Konni et Malbaza. Les activités ont consisté à (i) la réalisation par les populations des ouvrages mécaniques anti érosifs, (ii) la production des plants forestiers à travers les mini pépinières villageoises, (iii) l'ensemencement en herbacées des sites récupérés, (iv) la plantation également des plants forestiers des sites traités et (v) le suivi de la mise en œuvre de ces travaux par l'équipe PKM ainsi que les services techniques de tutelle (Environnement). Tous les travaux mécaniques programmés ont été intégralement exécutés (voir tableau des résultats ci-dessous).

▪ ***L'exécution des travaux de faucardage***

L'activité a consisté à accompagner les communautés dans l'organisation des travaux de coupe des plantes en vue de dégager la couverture végétale qui occupe le plan d'eau des mares et menaçant les activités de leur mise en valeur. Cette activité a concerné les mares de Folakam et Rouafi dans les communes respectivement de Konni et Bazaga.

▪ ***L'exécution des travaux d'empoisonnement des mares***

L'activité a concerné comme prévu la mare de Rabami dans la commune de Sabon Guida. Elle a consisté à mener, en collaboration avec les services étatiques de l'environnement et les coopératives des pêcheurs, à la conduite d'une opération de capture et d'introduction des espèces de poisson dans la mare (voir le tableau des résultats les espèces et les quantités introduites).

▪ ***L'exécution des travaux d'aménagement des sites d'alevinage***

L'action de création des stations d'alevinage a concerné comme prévu également deux sites notamment l'environnement immédiat des mares de Tsérassa et de Toumboula dans les communes respectives de Konni et de Bazaga.

Les activités ont consisté à :

- La confection de la clôture de sécurisation du site ;

- La confection d'étangs et mise en place d'un système d'alimentation en eau ;
- Et l'empoissonnement desdits étangs à l'aide des géniteurs.

Tableau 2 : Situation des réalisations dans le cadre de récupération des terres dégradées

Communes	Villages	Superficie réalisée (ha)	Nbre de plants produits et plantés	nombre de personnes ayant travaillées	
				H	F
Madaoua	Guidan Bouzou	85	19563	428	285
	Tsoungalé	40	15645	127	190
	Zangon Bello	53	17372	163	487
Arzérori	Bouleya	80	15781	152	455
	Goumara Yamma	40	10890	142	212
Galma	Magaria Bakalé	20	5445	207	310
	Gojé	20	4956	180	120
Sabon Guida	Tambaye nomade	50	12455	551	236
	Kournoni	85	19141	365	156
	Rabami	55	15846	277	148
Bangui	Ajaoujaoua	30	9390	450	0
	Bayan Douchi	30	9390	397	0
	Rinayé	30	9390	526	0
Alléla	Dan Tounou	30	9 390	247	400
	Magia Zanga	30	9 390	424	106
	Kinkélétchi	30	9 390	391	85
	Doundayé	30	9 390	336	506
	Mountséka	30	9 390	289	45
Doguéraoua	Doguéraoua	40	4800	472	15
Tsernaoua	Tsernaoua	40	4800	348	36
TOTAL		848	221 814	6472	3792

Tableau N° 3 : Situation des réalisations dans le cadre de faucardage

Communes	Villages	Espèce envahissante	Superficie réalisée (ha)	Nombre de personnes ayant travaillées
Birni N Konni	Folakam	<i>Thypha australus</i>	20	1300
Bazaga	Rouafi	<i>Thypha australus</i>	15	1575
TOTAL			35	2875

Tableau N° 4 : Situation des réalisations dans le cadre de l'empoissonnement des Mares

Communes	Villages	Espèces introduites	Nombre d'individus	Taille
Sabon Guida	Rabami	<i>Auchénauglannus sp</i>	430	+/- =50 g
		<i>Chrisucus sp.</i>	195	+/- = 50 g
		<i>Lates niloticus</i>	877	+/- =50 g
TOTAL			1502	

Tableau N° 5 : Situation des réalisations dans le cadre de création des station d'alevinage

Communes	Villages	Aménagements réalisés
Birni N Konni	Tchérasa	- Clôture de sécurité ; - Confection des étangs ; - Et empoissonnement des étangs
Bazaga	Toumboula	- Clôture de sécurité ; - Confection des étangs ; - Et empoissonnement des étangs

De l'appui à l'autoévaluation de la campagne LCD2012 :

L'autoévaluation proprement dite de la campagne LCD2012 n'a été réalisée au courant de l'année. Cependant avant la fin du mois de décembre, il a été élaboré les les Termes De Référence en vue de son organisation.

De réflexions prospectives sur la Régénération Naturelle Assistée RNA :

Par ailleurs, dans le cadre de son partenariat avec l'UICN, l'ONG RAIL a été invitée à prendre part au Burkina Faso à « l'Atelier Régional sur La restitution de l'étude socio-économique sur la Régénération Naturelle Assistée RNA au Sahel pour un reverdissement accru du Sahel Ouest Africain ». À cet effet, il a été élaboré un document de communication sur la contribution du PKM en matière de récupération des terres dégradées à travers les actions de maîtrise des eaux de ruissellement au Niger.

Cette rencontre a favorisé un développement des échanges entre le Secrétariat Permanent de l'ONG RAIL et le groupe INRAN-ICRAF (accompagnateur de ces pratiques de la RNA dans la sous-région et actif dans le département d'Aguié dans le cadre du Programme PPILDA) en vue d'entreprendre sur le terrain des partages d'expériences. L'implication du niveau terrain dans ces échanges a permis la tenue à Konni d'une réunion de discussions directes et approfondies entre les chercheurs de l'INRAN et l'équipe opérationnelle. Cette réunion a permis à cette dernière de bien appréhender sommairement les différents contours et enjeux de la RNA. Au regard de l'importance de celle-ci notamment en termes de ses apports forts probants dans les actions de la LCD, il a été convenu à cet effet d'entreprendre deux activités de partages et/ou d'échanges entre les pratiques de la LCD dans le cadre du PKM et celles de la RNA. Il a été convenu ainsi, de l'élaboration des termes de références en vue de bien cadrer les objectifs et résultats attendus de ces missions.

Dans l'optique de la réalisation de ces missions de partages et/ou d'échanges d'expériences l'équipe PKM a donc élaboré les TDR. Ils portent sur l'organisation, dans un premier temps, d'une mission par les experts de l'INRAN de formation et d'appui à l'autodiagnostic au profit du PKM et secondairement l'organisation d'un voyage d'étude par les acteurs de la LCD/PKM en direction des pratiques de la RNA dans le département d'AGUIE.

1.4.2. La mise en œuvre des actions d'investissements relatives au FDL

La mise en œuvre des actions d'investissement relatives au FDL a concerné, à travers ce premier semestre 2012, principalement (i) le suivi de l'exécution des travaux des marchés relatifs au FDL2009, (ii) la conduite de la phase préparatoire à la passation des marchés pour les chantiers du FDL2011, (iii) la conduite de la phase de la passation des marchés et d'exécution des travaux FDL2011 et (iv) la conduite de la phase préparatoire à l'exécution des actions FDL2012.

De suivi de l'exécution des contrats relatifs aux travaux d'investissement FDL 2009

Il s'est agi de la poursuite des activités de gestion des différents contrats y afférents notamment ceux relatifs à l'exécution des chantiers par les entreprises d'une part et ceux concernant les actions de suivi contrôle ainsi que la supervision des travaux d'autre part. Les activités ont consisté à la réalisation des missions terrains de suivi des chantiers et la facilitation de la

communication inter acteurs dans la mise en œuvre dudit FDL (Communes, Entreprises, cabinet de suivi contrôle, les services techniques de tutelle et le PKM).

Pour les actions relatives aux travaux bâtiment, la situation des chantiers a été marquée par une certaine inertie ayant conduit aux mises en demeures et de prolongation de durée des contrats. En définitive, les lots 2, 3 et 4 ont fait l'objet des travaux de finition et de réceptions provisoires en avril. Le lot1 a été l'objet d'une résiliation et de réattribution à l'entreprise ADAM « le constructeur » qui a exécuté les travaux et comme le précise le rapport final de la Direction Départemental du Génie Rural de Konni, avec respect de l'art et dans le délai.

S'agissant des lots relatifs aux travaux hydrauliques, la situation a été marquée pendant ce semestre par l'attribution en fin du lot2 à l'entreprise Saidou ALSO suite à sa prestation satisfaisante dans l'exécution du lot1. La même entreprise a eu la réattribution du lot3 résilié également. Tous les travaux relatifs à ces deux lots ont été exécutés et réceptionnés. Le lot 4 a lui aussi en fin été attribué à l'entreprise Samaila. Il s'agit de l'unique lot dont les travaux ont trainé jusqu'à la fin du premier semestre 2012.

De l'accompagnement de la phase préparatoire à la mise en œuvre des actions FDL2011

Il s'agit de la poursuite de l'exécution de la phase préparatoire car avant la fin de l'année 2011, il y a eu déjà des actions ayant abouti au versement intégral des cofinancements des communes et à la réalisation de l'étude de faisabilités techniques des différentes actions inscrites.

Cette poursuite de l'exécution de la phase préparatoire à l'attribution des marchés et l'exécution des travaux d'investissement FDL2011 a porté successivement sur les activités suivantes :

- ***Facilitation du processus de la réalisation et de la restitution des études de faisabilité technique***

Conformément à la procédure de mise en œuvre des activités sur le FDL, les études de faisabilité technique ont concerné les actions ayant été positives lors des études de faisabilités sociales. Ainsi, les cabinets d'études et contrôles (pour l'hydraulique, CEH-SIDI et pour les bâtiments, AURBIC) ont conduit les travaux sur le terrain en présence des élus membres des commissions développement rural, des représentants des bénéficiaires, des membres de l'équipe PKM. Les études consistent d'une part à faire un diagnostic technique des infrastructures, à demander des renseignements auprès des usagers et enfin à faire des propositions techniques tout en évaluant leurs coûts. Le rôle principal du PKM est de faciliter la réalisation de ces missions terrains tout en s'assurant de la prise en compte des aspects essentiels.

Après la compilation des données techniques, les cabinets ont procédé à la quantification des différents travaux à faire par commune. Ainsi, ces résultats ont été restitués aux élus membres de CCD à travers l'organisation en février de deux ateliers à cet effet (à Tsernaoua pour le CCD de Konni et à Madaoua pour son CCD). Il ressort de cette restitution que toutes les infrastructures proposées sont techniquement faisables mais la nécessité de réaliser des études complémentaires au sujet de certaines actions hydrauliques s'impose. Elles sont relatives d'une part à la géophysique des puits et d'autre part à un essai de pompage concernant un forage.

Aussi, il sera nécessaire de caler les actions prioritaires en fonction de l'enveloppe disponible par commune.

▪ **Appui conseil aux communes dans le redimensionnement des actions FDL 2011**

Après la restitution des résultats des études de faisabilité technique et dans le souci d'ajuster les actions en fonction des enveloppes disponibles par commune, l'équipe a appuyé les communes pour le redimensionnement. Ces travaux ont été faits tantôt en sessions de conseil, tantôt par le maire et son staff technique pour les communes dont les sessions de conseil antérieures ont pris des dispositions à cet effet. Cette activité a permis d'aboutir à une situation définitive synthétisant l'ensemble des actions retenues par commune ainsi que les coûts prévisionnels. La synthèse de ces données est présentée dans le tableau suivant.

▪ **Révision de la procédure de mise en œuvre**

Cette tâche a consisté dans un premier temps à la réadaptation du contenu de ladite procédure en termes d'acteurs et de leurs rôles. En effet, dans la procédure FDL2009, c'était les Administrateurs délégués qui assuraient la responsabilité des communes. Ainsi, au regard de la présence des élus quelques aménagements ont été faits en vue de prendre en compte ce changement. Dans un second temps, suite au partage avec les maires, cette note de procédure a subi deux modifications importantes. Il s'agit de la révision de l'allotissement (pour passer de 2 lots de travaux bâtiments à 3 et dont le troisième est constitué de fournitures de tous les équipements) et de l'élargissement de la consultation restreinte de six (6) entreprises à vingt quatre (24).

Tableau 6 : composition du lot1 bâtiment

COMMUNES	LOCALITES	INFRASTRUCTURES	Montant Prévisionnel des travaux
KONNI	VILLAGE DE ANGOUA LAKA	Construction classe	5 944 848
	VILLAGE DE BOUGAWA	Construction classe	5 944 848
BAZAGA	VILLAGE DE BAZAGA	Construction classe	5 944 848
MALBAZA	VILLAGE DE NOBI	Construction classe	5 944 848
	VILLAGE DE GUIDAN IDER	Construction 2 classes	9 682 874
TSERNAOUA	VILLAGE DE TSAIDAWA	Construction classe	5 944 848
	VILLAGE DE GUIDAN MAGAGI	Construction classe	5 944 848
DOGUERAWA	VILLAGE DE GUIDAN MIKO	Réhabilitation classe	2 326 580
	VILLAGE DE KAWARAH	Réhabilitation classe	2 082 130
Sous total LOT 1			49 760 672

Tableau 7 : composition du lot2 bâtiment

COMMUNES	LOCALITES	INFRASTRUCTURES	Montant Prévisionnel
MADAOUA	VILLAGE DE KAOURA HOURI	Construction classe	5 944 848
	VILLAGE DE KOZGA	Construction classe	5 944 848
GALMA	VILLAGE DE MAGARIA MAKERA	Réhabilitation de 2 classes	3 510 090
	VILLAGE DE NASSARAOUA	Réhabilitation de 2 classes	3 847 120
BANGUI	VILLAGE DE MAIZABI	Réhabilitation classe	2 574 740
	VILLAGE DE KORAMA LAMSO	Réhabilitation classe	2 165 775
	VILLAGE DE TSABRE GUIDAN DJIBO	Réhabilitation classe	2 688 453
	VILLAGE DE BOULEYA	Réhabilitation classe	2 095 370
ARZERORI	VILLAGE DE ARZERORI SEDENTAIRE	Classe maternelle	6 009 848
	VILLAGE DE ARZERORI SEDENTAIRE	Maternité (équipement)	5 163 000
SABON GUIDA	VILLAGE DE KIRE KAFADA	Réhabilitation classe	2 333 055
	VILLAGE DE KARAOURAYE BOUDEL	Réhabilitation classe	2 358 855
Sous total LOT 2			44 636 002

Tableau 8 : composition du lot3 équipements

COMMUNES DEPARTEMENTS KONNI et Malbaza

COMMUNES	LOCALITES	INFRASTRUCTURES	Montant Prévisionnel
KONNI	VILLAGE DE ANGOUA LAKA	Equipement d'une classe	937 500
	VILLAGE DE BOUGAWA	Equipement d'une classe	937 500
BAZAGA	VILLAGE DE BAZAGA	Equipement classe	937 500
MALBAZA	VILLAGE DE NOBI	Equipement classe	937 500
	VILLAGE DE GUIDAN IDER	Equipement 2 classes	1 795 000
TSERNAOUA	VILLAGE DE TSAIDAWA	Equipement classe	937 500
	VILLAGE DE GUIDAN MAGAGI	Equipement classe	937 500
DOGUERAWA	VILLAGE DE GUIDAN MIKO	Equipement classe	1 012 500
	VILLAGE DE KAWARA I	Equipement classe	1 012 500
Sous total LOT 3			9 445 000

DEPARTEMENT MADAOUA

MADAOUA	VILLAGE DE KAOURA HOURI	Equipement classe	937 500
	VILLAGE DE KOZGA	Equipement classe	937 500
BANGUI	VILLAGE DE MAIZABI	Equipement classe	125 000

	VILLAGE DE KORAMA LAMSO	Equipelement classe	125 000
ARZERORI	VILLAGE DE ARZERORI SEDENTAIRE	Equipelement Classe maternelle	575 000
	VILLAGE DE ARZERORI SEDENTAIRE	Maternité (équeipement)	2 757 400
	VILLAGE DE OURNO	Equipelement classe	937 500
OURNO	VILLAGE DE TAKIZOUA	Equipelement classe	937 500
	VILLAGE DE KALAGUE	Equipelement classe	937 500
	VILLAGE DE KOUNAOU	Equipelement classe	937 500
	VILLAGE DE KARAME	Equipelement classe	937 500
	VILLAGE DE DAGUEZOUMA	Equipelement classe	937 500
	VILLAGE DE TSARGAOUA	Equipelement classe	937 500
	VILLAGE DE SAKARAOUA	Equipelement classe	937 500
	VILLAGE DE SABON GUIDA	Equipelement classe	937 500
SABON GUIDA	VILLAGE DE EROUFA	Confection tables bancs	937 500
	VILLAGE DE KOUMASSA	Confection tables bancs	937 500
	VILLAGE DE KIRE KAFADA	Confection tables bancs	1 012 500
	VILLAGE DE KARAOURAYE BOUDEL	Confection tables bancs	1 012 500
MONTANT EQUIPEMENT MADAOUA			17 794 900
Sous total LOT 3			27 239 900

Tableau 9 : composition du lot1 hydraulique

Communes	Localités	Infrastructures	Coût Prévisionnel
Alléla	Village de Bazaga	Réhabilitation puits	2 260 000
	Village de Toumboula	Fonçage puits	10 215 000
Konni	Village de Sangnina	Réhabilitation puits	1 625 000
	Village de Tsaouna Kali	Réhabilitation puits	2 740 000
Bazaga	Village de Doumbou	Fonçage puits	6 550 000
Tsernaoua	Village de Mozagué	Fonçage puits	7 585 000
Doguerawa	Village de Doutchin Mata	Fonçage puits	6 550 000
Sous total Lot 1			37 525 000

Tableau 10 : composition du lot2 hydraulique

Communes	Localités	Infrastructures	Coût Prévisionnel
BANGUI	Village de Makéra Gandassamaoua	Réhabilitation puits	3 040 000
	Village de Kozoro Hayi	Réhabilitation puits	2 880 000
	Village de Angoual Rogo	Réhabilitation puits	2 225 000
OURNO	Zouba	Réhabilitation puits	2 720 000
	Guidan Bouwaye	Réhabilitation puits	2 050 000
SABON GUIDA	Tallemout Arawa	Réhabilitation puits	2 385 000
	Janao	Réhabilitation puits	1 695 000
	Watcha Guidjidan	Réhabilitation puits	2 250 000
Sous total LOT 2			19 245 000

▪ *Elaboration des Dossiers d'Appel d'Offre DAO.*

Cette activité fut la dernière dans le cadre de l'exécution de la phase préparatoire à l'attribution des marchés et la réalisation des travaux FDL2011. Ainsi, sur la base de l'allotissement et la situation de synthèse des actions à réaliser, le service du cabinet de contrôle a été mis à profit pour l'élaboration de trois documents de dossiers d'appels d'offres relatifs aux travaux bâtiments, hydrauliques et fourniture d'équipement.

De la conduite de la phase de la passation des marchés et d'exécution des travaux FDL2011

La conduite de cette phase de passation des marchés et d'exécution des travaux des chantiers a concerné les principales étapes suivantes :

▪ Organisation des travaux de la commission ad'hoc d'attribution des marchés FDL2011

L'activité a consisté à mettre en place la commission et le comité technique d'évaluation des offres regroupant selon les cas les représentants des autorités préfectorales, les maires des différentes communes, les services techniques de tutelles, l'huissier de Justice et le responsable du marché par la décision du groupement IRAM-CIEDEL-RAIL à l'effet de mener des travaux de dépouillements suivi de l'évaluation des offres et de proposition d'adjudication.

A l'issu des opérations de dépouillement, ***dix sept (17) offres ont été proposées dont 7, 5 et 5 pour respectivement les lot1 et lot2 des travaux bâtiments et lot3 de l'équipement d'une part et sept (7) offres ont été proposées dont 4 et 3 pour respectivement les lot1 et lot2 des travaux hydrauliques d'autre part.***

A l'issu des évaluations des offres et de proposition d'adjudication, les 4 lots des travaux bâtiments et hydrauliques ont été attribués (voir tableau ci-dessous).

Tableau 11 : Répartition des lots par entreprise

Lot			Entreprise	Montant	Délais
Lot	Communes	Réalisations			
Travaux bâtiments					
Lot 1	Bazaga, Konni, Tsernaoua, Doguéraoua et Malbaza	- Construction de 8 classes ; - Réhabilitation de 2 classes	Entreprise ADAM Le constructeur	48 499 246	4 mois
Lot 2	Bangui, Galma, Azerori, Sabon Guida, Madaoua	- Construction de 2 classes ; - Construction de 1 classe de maternelle - Réhabilitation de 10 classes - Installation électrique maternité	Entreprise MOUSSA TANKO	40 600 618	4 mois
Lot 3		Fourniture des équipements scolaires et sanitaires dans le Départements de Konni, Malbaza et Madaoua	Entreprise HAROUNA GARBA	27 239 900	
Travaux hydraulique					
Lot 1	Alléla, Bazaga, Konni, Tsernaoua, Doguéraoua	- Fonçage de 4 puits cimentés - et réhabilitation de 3 puits	Entreprise SEIDOU ALSO	36 525 000	6 mois
Lot 2	Bangui, Ourno et Sabon Guida	Réhabilitation de 8 puits	Entreprise Oumarou Mamane dit SARKI	18 313 200	6 mois

S'agissant du lot 3 relatif à la confection et fourniture d'équipement, il n'a pas été attribué suite aux travaux de la première commission. En effet, toutes les cinq (5) offres ont été infructueuses. Il a fallu l'organisation d'une deuxième consultation restreinte.

- **Notification et contractualisation des marchés** : l'activité a consisté à la facilitation du processus de notification et contractualisation des marchés avec les entreprises adjudicatrices.
- Etablissement de contrat avec le cabinet ARCHI pour les services de contrôle externe des travaux des chantiers FDL 2011. Après cette contractualisation, le cabinet a déployé non seulement une équipe de suivi et contrôle régulier des chantiers mais aussi celle de superviseurs des travaux.

- Elaboration des protocoles de collaboration qui devrait être signé entre les services techniques de tutelle (conformément à leur mission régaliennne de suivi et capitalisation des réalisations et d'appui conseil aux communes) et les collectivités moyennant un acte de mise à disposition. Ce processus a été interrompu suite à la polémique relative à la prise en charge de frais de ces missions.
- ***Accompagnement des actions de suivi et contrôle de l'exécution des travaux des chantiers :***
L'accompagnement de la gestion des différents contrats consiste à assurer régulièrement des activités de suivi et contrôle de l'exécution des missions des différents acteurs. Il a été mené à cet effet les principales activités suivantes :
 - i. Organisation des missions de remise des sites aux entrepreneurs et de contrôle du démarrage des chantiers ;
 - ii. Organisation des missions terrains et régulières (et souvent conjointes avec les mairies et/ou cabinets/services techniques) de suivi et contrôles de l'état d'avancement et qualité des travaux ;
 - iii. Organisation et animation des réunions régulières du cadre d'échanges et d'informations des acteurs de la mise en œuvre du FDL (communes, PKM, cabinet de services de contrôle externe, services techniques déconcentrés de l'Etat et entrepreneurs) sur le suivi non seulement du respect de rôle de chaque acteur mais aussi de l'état d'avancement et la qualité des travaux ;
- Organisation de mission de réception provisoire des travaux de construction et réhabilitation des classes exécutés par l'entreprise ADAM

De l'appui conseil aux communes dans la conduite de la phase préparation à l'exécution des actions d'investissement du FDL 2012

Il est à rappeler que lors de l'élaboration des budgets annuels des communes au titre de l'année 2012, le cofinancement des actions d'investissement relatives audit FDL a d'ores et déjà été pris en compte. Ainsi, après l'annonce de la subvention FDL 2012 lors de la visioconférence du 27 février, l'équipe PKM s'est activée dans l'accompagnement des communes pour la préparation de sa mise en œuvre. Les principales activités réalisées dans ce cadre sont les suivantes :

- ***Appui conseil aux communes dans l'identification des actions à inscrire :***

Ce travail a été fait sur la base de plusieurs situations notamment (i) la reconduction des actions des actions reportées à l'issue des redimensionnements FDL2011, (ii) l'inscription des nouvelles actions selon les programmations et priorisations consignées dans les documents de planification communales (PDC et budget) et (iii) les actions devenues urgentes. Ce travail d'examen et de proposition des actions est fait en amont par les acteurs communaux (techniciens, commissions développement rural, etc.) avec l'appui du PKM avant d'être soumis aux différents conseils pour leur examen et adoption. (Voir la répartition des actions par commune dans le tableau ci-dessous)

- ***Appui à la réalisation de l'étude de faisabilité technique :***

Au regard de l'exigence initialement annoncée notamment de pouvoir justifier la subvention FDL2012 avant la fin du mois de décembre 2012, le groupement d'opérateurs technique a jugé important de joindre l'exécution des travaux y afférents à « la locomotive FDL2011 » autrement dit de passer sous forme d'avenant les actions FDL2012 aux meilleurs entreprises dans

l'exécution des marchés FDL2011. Pour ce faire l'équipe opérationnelle a réservé un traitement urgent à ce dossier. C'est ainsi qu'elle a appuyé promptement la réalisation des activités suivantes :

- La conduite des études de faisabilité sociale ;
- L'élaboration des termes de référence TDR pour la réalisation des études de faisabilités techniques ;
- La réalisation desdites études ;
- Et l'appui conseil aux communes pour la mobilisation et le versement des cofinancements relatifs audit FDL.

Tableau n°12 : Répartition des actions inscrites par les communes au titre du FDL2012

COMMUNES	LOCALITES	Type infrastructure	Type de travaux
ALLELA	Batalma	puits	fonçage
	Kankareye	école	50 tables bancs
	Yaya	école	50 tables bancs
	Allela	école	50 tables bancs
	Bazazaga	école	50 tables bancs
	Mountseka	école	50 tables bancs
	Goumbi Kano	école	50 tables bancs
	Tafouka	école	50 tables bancs
	Baizo	école	50 tables bancs
	Jima Jimi	école	50 tables bancs
	Magia Zanga	école	50 tables bancs
	Total travaux		
BAZAGA	Guiwana	puits	fonçage
	Korop	puits	Réhabilitation
	Fari	Classe	Réhabilitation bloc de 3 classes
	Total travaux		
DOGUERAOUA	Tamodarawa	Classe	Construction et équipement
	Gounfara	Classe	Construction et équipement
	Guidan Ahinguini	Puits	Fonçage
	Moulléla Sambo	Classe	Construction et équipement
	Guidan Makera	Classe	Construction et équipement
	Total travaux		
KONNI	Mari	Puits	Fonçage
	Guidan Toudou	Puits	Fonçage
	Tchlgo 2	Classe	Construction et équipement
	Itessa	Classe	Table bancs 25
	Doli	Classe	Table bancs 25
	Guidan Raki	Classe	Table bancs 25
	Cheta	Classe	Table bancs 25
	Marake	Classe	Table bancs 25
	Tchierassa Mangou	Classe	Table bancs 25
	Tsaouna kali	Classe	Table bancs 25
	Guidan Zaroumey	Classe	Table bancs 25

	Total travaux		
MALBAZA	Goumbi	Puits	Réhabilitation
	Tounga Yacouba	Puits	Réhabilitation
	Koulma	Puits	fonçage
	Tounga Yacouba	Puits	Réhabilitation
	Kididigui	Case de sante	construction
	Tonga Maisabe	Case de sante	construction
	Guidan Girdo	Case de sante	construction
	Tchidia	Case de sante	construction
	Total travaux		
TSERNAOUA	Bakatsiraba	puits	Fonçage
	Tounga Gouga	puits	Fonçage
	Malbaza Dadaoua	école	construction
	Total travaux		
Total Départements Konni et Malbaza FDL-2012			
ARZERORI	Illagawane	classe	Réhabilitation bloc de 2 classes
	Azarori Nomade	classe	Réhabilitation
	Jangabi Nomade	Classe	Construction + équipement
	Total travaux FDL-2012		
BANGUI	Rasta (Karabaka)	Puits	Réhabilitation
	Zaboure	Puits	Réhabilitation
	Keldoukal Zongo	Puits	Réhabilitation
	Rafawa Zongo	Puits	Réhabilitation
	Rabami Angoua	Classe	Réhabilitation
	Haragaga	Classe	Réhabilitation
	Abaza	Classe	Réhabilitation
	Abaza	Puits pastoraux	Réhabilitation
	Kankeraoua	Puits pastoraux	Réhabilitation
	Agameyni (Regi)	Puits pastoraux	Réhabilitation
	Total travaux FDL-2012		
GALMA	Guidan Gabass	Puits	Fonçage
	Sakitawa	Classe	Construction + équipement
	Tachar Kadji	Classe	Construction + équipement
	Total travaux FDL-2012		
	Dama El Tsaouna	Puits	Réhabilitation
	Guidan Makéra	Puits	Fonçage
	Madaoua abattoir	Puits	Réhabilitation
	Ramoutan	Puits	
Total travaux FDL-2012			
OURNO	Batagé	classe	4x (table bancs 25+bureau+2 chaises)
	Kagarki	classe	
	Dan Dadji	classe	
	Guidan Djida	classe	
	Zouta	Puits	Réhabilitation
	Guidan Wassa	Puits	Réhabilitation
	Tsargawa	Puits	Réhabilitation

	Wartagadas	Puits	Réhabilitation
	Zongo Assa	Puits	aménagement surface, système d'exhaure
	Guidan Makéra Moussa	Puits	Réhabilitation
	Total travaux FDL-2012		
SABON GUIDA	Guidan Boukari	Puits	Réhabilitation
	Guidan Maidouma	Classe	Construction et équipement
	Chiguio	Classe	Réhabilitation
	Koumassa	Ecole	Construction Latrines
	Eroufa	Ecole	Construction Latrines
	Total travaux FDL-2012		
Total travaux département Madaoua FDL 2012			

Il convient de noter qu'à la signature de la convention 2012, l'enveloppement FDL2012 était de 120 000 Euros tout indiquant qu'il est envisagé la possibilité d'un complément pour rehausser le montant à 300 000 Euros qui pourrait intervenir avec la session révision budgétaire. Ainsi, les inscriptions par les communes des actions à exécuter ont été faites sur cette prévision de 300 000 Euros afin d'éviter d'autres besoins de convocation des sessions extraordinaires des conseils municipaux. Nonobstant, après ce parcours, il a été précisé en fin que cette enveloppe ne sera pas rehaussée. Cette situation a suscité de vives polémiques entre le niveau opérationnel et les communes. Cette enveloppe de FDL2012 a connu aussi une autre modification (discutée en fin d'année) consécutive à la retenue du montant de dépassement réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du FDL2009 notamment concernant la ligne suivi et contrôles technique des travaux. Au regard de toutes ces modifications concernant la subvention disponible pour le processus engagé, l'équipe PKM et les communes ont procédé à la fin de l'année à une dernière reprogrammation des actions adéquates.

- Suivi et conseil aux communes pour le versement des cofinancements des actions FDL2012 : Le versement des cofinancements par les communes a été effectué sur la base des 300 000 Euros.

Tableau n°13 : Récapitulatif des actions FDL 2012 reprogrammées par les communes après réduction dépassement FDL 2009

Communes	Localités	Type d'action	Montant par commune
Alléla	Kankaraye	Confection de tables bancs	
	Tafouka	Confection de tables bancs	
	Alléla	Confection de tables bancs	
			3 308 397
Bazaga	Bazaga Centre	Confection de tables bancs	
	Bazaga Guidan Rana	Confection de tables bancs	
	Krop	Confection de tables bancs	
	Rouafi	Confection de tables bancs	
			3 099 869
Konni	Itéssane	Confection de tables bancs	
	Doli	Confection de tables bancs	

	Guidan Raki	Confection de tables bancs	
	Chéta	Confection de tables bancs	
	Maraké	Confection de tables bancs	
	Tchérassa Mangou	Confection de tables bancs	
	Tsaouna Kali	Confection de tables bancs	
	Guidan Zaroumaye	Confection de tables bancs	
			4 610 041
Tsernaoua	Dabagawa	Confection de tables bancs	
	Takar	Confection de tables bancs	
	Tsernaoua Quartier	Confection de tables bancs	
	Guidan Makéra	Confection de tables bancs	
	Nadabar	Confection de tables bancs	
	Tounga Makoki	Confection de tables bancs	
	Guidan Massalatchi	Confection de tables bancs	
	Zangon Nadabar	Confection de tables bancs	
	Zangon Dabagui	Confection de tables bancs	
			3 812 025
Malbaza	Goumbi	Réhabilitation puits cimenté	
	Dan Doutchi	Confection de tables bancs	
	Dankolkoli	Confection de tables bancs	
	Zangon Faré Fari	Confection de tables bancs	
	Guidan Guirido	Confection de tables bancs	
			4 717 634
Doguéraoua	A préciser	Confection de tables bancs	
	A préciser	Confection de tables bancs	
	A préciser	Confection de tables bancs	
	A préciser	Confection de tables bancs	
	A préciser	Confection de tables bancs	
			4 543 985
Arzéroioie	Djangabi	Confection de tables bancs	
	A préciser	Confection de tables bancs	
	A préciser	Confection de tables bancs	
	A préciser	Confection de tables bancs	
			2 957 335 F
Bangui	Rafawa Zango	Réhabilitation puits	3 954 273 F
Ourno	Kagarki	Confection de tables bancs	
	Dan Daji	Confection de tables bancs	
	Batagé	Confection de tables bancs	
	Guidan Jija	Confection de tables bancs	
			3 615 952 F
Galma	A préciser	Confection de tables bancs	
	A préciser	Confection de tables bancs	
	A préciser	Confection de tables bancs	
			3 135 001 F
Sabon Guida	Koumassa	Construction latrines	4 157 930 F
Madaoua	Dama El Tsaouna	Réhabilitation puits	4 122 762 F

1.4.3. L'accompagnement des groupements des femmes

Dans le cadre du suivi de la subvention accordée aux groupements, l'équipe a mis en place un des outils permettant de suivre l'évolution des activités des dits groupements. Ainsi, chaque mois des données sont collectées et des observations et/ou recommandations sont formulées pour la pérennisation des actions conduites par chaque groupement.

Globalement un seul groupement sur les quatre s'en est bien sorti. Il s'agit du groupement « AYL DA MU » qui s'est engagé dans *l'achat, l'installation et valorisation de deux (2) congélateurs pour commercialisation des produits alimentaires*. En effet, investissement réalisé est en voie d'être rentabiliser et que la gestion de l'activité est satisfaisante. Pour les autres, il faut noter la difficulté relative à la maîtrise technique de l'activité choisie notamment au niveau des choix voire option des types de moulin et la gestion de l'activité. Cet accompagnement a permis également à l'équipe d'identifier un cas de mal gouvernance d'un groupement que les autres membres n'ont pas eu le courage de signaler dès au départ.

Ce processus d'accompagnement a pris normalement fin conformément à la période prévue dans le protocole. A cet égard, il est envisagé de produire un rapport de réalisation qui permettrait une capitalisation de cette petite expérience ainsi que les leçons tirées.

1.5. HORS AXE

Parallèlement à la mise en œuvre des différentes réalisations susdécrites, le Programme PKM a enregistré également, pendant cette année, la réalisation de plusieurs activités « hors axes » et/ou moments forts. Il s'agit notamment de :

1.5.1. La mission d'appui générale de l'IRAM

Cette mission menée du 24 janvier au 6 février 2012 par M. Philippe Deygout, Chargé de programmes Gestion des ressources naturelles à l'IRAM. Elle a été envisagée dans le cadre d'appui méthodologique au volet environnement du programme PKM. Toutefois, elle a été mise à profit pour apprécier d'une manière générale la mise en œuvre du Programme. Ainsi, en termes de participation à cette mission, il faut noter en plus de l'implication de tous les membres de l'équipe opérationnelle PKM l'accompagnement du chargé d'appui aux opérations de RAIL, Mr. Kiari Zeibada.

L'objectif de cette mission est d'établir le bilan de la mise en œuvre du LCD 2011 afin de mieux cadrer la programmation des activités 2012. Au-delà des aspects directs du volet LCD, cette mission a été mise à profit pour échanger et dégager ensemble avec l'équipe opérationnelle les grandes lignes quant à l'opérationnalisation de la mise en œuvre de plusieurs dossiers. Il s'agit notamment de :

- La finalisation du processus d'élaboration du Schéma d'Aménagement Forestier de Alléla ;

- La mise en œuvre du microprojet élaboré dans le cadre de l'appel à proposition de la Délégation de l'Union Européenne en parfait harmonie avec les activités PKM ;
- Et l'objectif à court terme assigné à la composante SIG/cartographie.

Par ailleurs, cette mission a été mise à profit pour échanger avec des partenaires notamment l'équipe du Programme de Gestion Intégrée de Ressources en Eau basée à Madaoua et le représentant de l'IUCN au Niger en vue d'examiner les possibilités de développement des partenariats.

1.5.2. L'accompagnement de l'organisation des réunions visioconférence

L'année 2012 a été marquée par l'organisation de plusieurs réunions visioconférence. En effet, à défaut de l'organisation des missions de déplacement en vue de tenir des rencontres d'échanges et/ou de travail, il a été mené plusieurs réunions visioconférence. Il s'agit successivement de :

▪ La réunion visioconférence du 27 février 2012 :

Dans le cadre de la préparation et la tenue de cette rencontre, il est à noter les principales activités suivantes :

- L'organisation le 13 février 2012 à Konni d'une réunion des 12 maires avec le Secrétaire Permanent de l'ONG RAIL et l'équipe opérationnelle PKM. Il s'est agi d'une rencontre d'information des maires sur la tenue de cette réunion visioconférence et ses centres d'intérêt. Lors de ces échanges, il a été convenu que l'appréciation de la perception des maires, entant que nouveaux acteurs, vis-à-vis de cette coopération décentralisée ainsi que leur position par rapport à l'intercommunalité seront les points fondamentaux de cette réunion visioconférence. A cette réunion, les maires ont exprimés leur crainte relative au risque d'abandonner les visites d'échanges entre les deux parties au profit des réunions visioconférences tout en comprenant que la situation d'insécurité en est pour quelque chose. Ils ont par ailleurs exprimé leur souhait de se faire suffisamment accompagner par l'équipe PKM dans la préparation de la rencontre annoncée.
- L'accompagnement des maires dans les réflexions et la documentation relatives aux thèmes de cette rencontre notamment : (i) la perception des nouveaux élus sur le partenariat et ses actions, (ii) l'intercommunalité, (iii) l'insécurité alimentaire et (iv) les questions diverses. Cette activité a consisté à la modération des réunions des CCD et celle des 12 maires ainsi que l'élaboration des supports de synthèse relatifs aux réalisations effectuées dans chaque commune dans le cadre du PKM.
- La tenue de la réunion proprement dite : Elle a eu lieu le 27 février à travers le déplacement des 12 maires à Niamey. Conformément au programme ou à l'ordre du jour plusieurs questions ont été abordées, des engagements ont été pris notamment concernant l'appui à l'atténuation des effets de la crise alimentaire et la possibilité d'une autre rencontre en 2012 à l'occasion d'un éventuel déplacement de Mme CAHU au Bénin ou Niger. Cette rencontre a permis également aux élus nigériens et picards d'échanger

amplement sur leurs visions respectives vis-à-vis non seulement du programme mais aussi de l'intercommunalité tout en convenant que la Visio conférence est certes un outil mais ne peut pas remplacer les visites d'échanges.

▪ ***La réunion visioconférence du 03 avril 2012 :***

Cette séance de travail a concerné la Picardie et le groupement élargie au coordinateur et l'assistant technique du PKM. Plusieurs points d'échanges étaient inscrits à l'ordre du jour. Cependant, au regard du temps imparti et la complexité des sujets à traiter, seuls trois (3) points ont été abordés. Il s'agit de :

- le point sur l'état d'avancement sur l'élaboration de la stratégie relative à l'accompagnement de la mise en place de l'intercommunalité ;
- le point sur les préparatifs de la conférence budgétaire du 22 avril qui offre une possibilité théorique d'ajustement budgétaire, il avait été demandé au groupement de fournir une note d'information sur les besoins d'ajustements au budget 2012 concernant particulièrement le FDL 2012, l'appui à la sécurité alimentaire et les rencontres inter-élus Niger-Bénin et visioconférence élus nigériens-élus de la Région Picardie ;
- le point sur l'éventuel avenant à la convention 2012 notamment pour prendre en compte dans les délais des différents FDL, la période à observer entre les réceptions provisoire et définitive.

▪ ***Les réunions visioconférence de 05 et 06 décembre 2012 :***

Il s'agit d'une séance de travail prévue initialement pour permettre à la Picardie et le groupement de statuer sur les tenants et aboutissants de la programmation des actions relatives à l'accompagnement de l'opérationnalité de l'APIMAK d'une part et le processus de formulation voire élaboration du document de la nouvelle phase du Programme. Cette rencontre qui dans sa programmation, il a été envisagé la participation du président de l'APIMAK a été mise à profit pour initier également la participation de tous les maires. Cette participation de tous les maires a été convenue afin qu'ils puissent échanger avec la Picardie sur non seulement le traitement du sujet relatif au paiement du dépassement budgétaire du FDL2009 mais aussi leur option concernant les modalités de la mise en place de l'équipe technique de l'APIMAK » et les actions prioritaires de la convention 2012 entre le CRP et l'APIMAK.

Cette rencontre a ainsi été menée à travers l'organisation des étapes de travail suivantes :

- Séance de travail dans la matinée du 05 décembre entre le Groupement et l'APIMAK sur le paiement du dépassement accusé dans le cadre du FDL2009. Cette séance a été suivie d'échanges sur le même sujet entre le bureau de l'APIMAK et la Conseillère Régionale Déléguée à la coopération décentralisée ;
- Examen par l'APIMAK avec l'appui du PKM des grandes lignes relatives aux modalités de mise en place et fonctionnement du dispositif technique et administratif de l'APIMAK. Ce travail a été suivi de l'élaboration du budget y afférent.
- Rencontre, dans l'après midi, de présentation à la Picardie des options et propositions de l'APIMAK concernant aussi bien les modes de recrutement et traitement de ses techniciens que le budget y afférent. Cette étape a concerné au premier rang le CRP et les élus nigériens.

- Séance de travail du 06 décembre entre le Groupement et représentants de l'équipe opérationnelle d'une part et le Service des Relations internationales de la Picardie d'autre part. Les échanges ont concerné le traitement de la stratégie à mettre en œuvre pour la conduite des points décisifs de la programmation 2013 notamment la mise en place et l'opérationnalité du dispositif de APIMAK et l'exécution du processus de formulation et d'élaboration du document de la nouvelle phase (2014 – 2018).

1.5.3. L'organisation à Niamey de l'atelier de concertation partenariale en juillet 2012

Il a été effectué une mission de Mesdames Michèle Cahu (Conseillère régionale de Picardie, déléguée à la Coopération décentralisée), Yasmina Darbelet (Conseil régional de Picardie, Service des Relations internationales) et Pascale Vincent (CIEDEL) au Niger du 16 au 23 juillet en vue de l'organisation de l'atelier de concertation partenariale avec les partenaires nigériens. Cette mission a été un véritable moment fort pour l'année 2012. En effet, la réalisation de cet atelier a servi de l'occasion décisive par rapport à la concrétisation de la démarche de mise en place de l'association intercommunale à travers la proposition des actions à mener et d'un planning y afférent. Elle a permis également, après avoir posé le bilan de la mise en œuvre de cette coopération décentralisée, d'amener les élus nigériens à définir les axes prioritaires de la nouvelle phase d'intervention notamment (i) renforcement des capacités communales, (ii) développement économique, (iii) environnement et (iv) amélioration de la couverture en infrastructures et services sociaux de base.

Dans le cadre de la réalisation de cet atelier, il a été mené successivement les activités suivantes :

- L'élaboration par le groupement des termes de références relatifs à l'organisation de cet atelier ;
- L'organisation à Konni de la réunion d'information par le Secrétaire Permanent de l'ONG RAIL ainsi que l'équipe opérationnelle du PKM des maires et de partage d'information avec les maires sur les termes de référence de la mission prévue du 16 au 23 juillet 2012 à Niamey.
- L'accompagnement des maires dans l'élaboration des documents de bilan des réalisations concernant la période de depuis 2007.
- L'organisation des travaux dudit atelier.

1.5.4. Contribution du CRP aux efforts d'atténuation des effets de la crise alimentaire

Il convient de rappeler que depuis la rencontre de Kandi, les maires avaient évoqué la situation très mauvaise de la campagne agricole 2011. Après l'évaluation de la campagne, dans la zone du PKM, le nombre des villages à risque (dont le déficit céréalier est de plus 50%) est estimé à 464 localités pour une population d'environ 670 000 habitants. Cette situation de crise alimentaire est accentuée par le retour des ressortissants de la région se trouvant en exode en Lybie, en Côte d'Ivoire et au Nigéria troublé par des conflits. Au regard de cette situation, la Picardie a annoncé aux maires, à la réunion visioconférence de février, l'allocation d'un budget pour contribuer à l'atténuation de la crise alimentaire. Depuis lors, l'équipe s'est attelée à l'accompagnement de la mise en œuvre de cette action d'urgence. Ainsi, dans le cadre de cette action, il a été mené les principales activités suivantes :

▪ **L'élaboration de la note sur la stratégie de mise en œuvre de cette action d'urgence**

Cette activité a consisté à produire une note descriptive de la stratégie pour la mise en œuvre de cette action d'urgence. L'élaboration de cette stratégie s'est basée sur non seulement les données de l'évaluation de la campagne agricole effectuée par les services du Développement Agricole mais aussi la politique de l'Etat notamment la démarche de la Cellule Crise Alimentaire en la matière. Ainsi, à l'instar de l'aide de la Picardie dans le cadre de la crise alimentaire 2010, il a été fait l'option de distribution gratuite et ciblée. Ainsi, dans cette note, il a été question entre autres de :

- présenter les critères de ciblage ou d'identification des ménages vulnérables ;
- présenter la synthèse de la situation des villages déficitaires par commune et en fonction des degrés de déficit ;
- une simulation du tonnage nécessaire pour faire face aux besoins des localités déficitaires à partir de 80%.

▪ **L'accompagnement des opérations de ciblage dans les communes les plus touchées**

Sur la base de la simulation faite dans la note stratégique, il s'est avéré que l'enveloppe ne permettra d'aider significativement que les localités déficitaires à au moins 90%. Ainsi, sur les 12 communes seules 5 sont concernées pour un total de 89 villages.

Par ailleurs, la prise en compte des interventions similaires (dans le cadre de la LCD ou d'autres partenaires) a permis d'éliminer 22 villages touchés par d'autres opérations et ramenant à 67 le nombre de villages concernés par les activités de ciblage. L'opération de ciblage ou d'identification des ménages vulnérables a consisté alors à l'application des critères dans chacun des 67 villages à travers l'organisation des assemblées villageoises. La population vulnérable identifiée est de 46 521 personnes soit un besoin estimé à plus de 660 tonnes. Pour ce faire, en fonction du tonnage disponible (lui-même variant selon le prix sur les marchés) et du principe de la ration mensuelle qui est d'un sac de céréales pour un ménage de sept (7) personnes, il a été question d'ajuster la population bénéficiaire.

▪ ***Le redimensionnement et la répartition des tonnages***

La rareté voire l'inexistence de céréales sur les marchés a provoqué une très forte montée de prix de denrées. Au regard de cette situation, 240 tonnes de mil ont été difficilement mobilisées grâce à cette subvention de la Picardie.

Le ratio moyen de la population recensée sur la population résidente est de 0,5. Sur la règle d'un sac de 100 kg pour un ménage de 7 personnes (principe édicté par la CCA et correspondant à la ration mensuelle du ménage), les 240 tonnes vont permettre de couvrir le besoin d'une population de 16800 habitants soit 18,12% de la taille de la population résidente ou bien 36,11% de la population recensée. Cette réalité a amené alors l'équipe PKM et les communes à réajuster la population bénéficiaire en adéquation avec le stock disponible (voir dans le tableau suivant la répartition par commune après le réajustement).

Tableau n°14 : Répartition de tonnage par commune

Département	Commune	Nombre de Village	Population résident	Population recensée	% tage du ciblage	Population corrigée sur la base 240 t (hbts)	Répartition du stock (tonnes)
Konni	Konni	12	13377	3301	24,70%	2424	35
Madaoua	Bangui	7	4168	2558	61,40%	770	11
	Madaoua	5	4765	1598	33,50%	863	12
Malbaza	Doguéraoua	23	44232	27722	62,70%	8015	114
	Malbaza	20	26173	11342	43,30%	4760	68
Total	5	67	92715	46 521	50.2%	16800	240

▪ *Mise en place des stocks au niveau des communes et leur acheminement dans les centres secondaires*

Les magasins centraux ainsi que les lieux secondaires de stockage des vivres ont été proposés par les mairies concernées sur proposition du comité de chaque commune. Sur cette base les opérations d'acheminement de vivre ont été organisées au fur et à mesure que les livraisons sont effectuées par les fournisseurs. Les réceptions des vivres au niveau des magasins centraux ont été assurées par les maires et celles des centres secondaires par les équipes du comité de distribution et les chefs des villages concernés.

Tableau n°15 Répartition de tonnage par centre de distribution

Commune	Centre de distribution	Nbre de village	Quantité (en tonne)	Distance par rapport au magasin central (km)
Doguéraoua	Doguéraoua	7	29,2	0
	Galmi	4	43,4	0
	Guidan Miko	2	12,2	6
	Centre de Moulléla	3	8,2	8
	Centre de Dessa	2	11,1	20
	Centre de Tsaidawa	2	5,6	17
	Centre de Sabonga	2	3,5	42
	Centre de Louhoudou	1	0,6	30
	S-total 1	23	113.8	
Konni	Zata	6	11,8	30
	Tallé Alforma	5	20,7	30
	Maraké	1	2,5	45
	S-total 2	12	35.0	
Malbaza	Malbaza	2	10,5	0
	Lawaye Dan Toudou	4	13,5	15
	Tchouroutt	3	17,3	42
	Foura Guirké	4	13,1	25
	Ifrikawane	4	7,0	32
	Nobi	3	6,5	6
	S-total 3	20	68	
Bangui	Bangui	2	2,8	0
	Takorcka	3	2,8	26

	Jataka	2	5,4	10
	S-total 4	7	11.0	
Madaoua	Kaba	2	5,6	10
	Adjibao	3	6,5	15
	S-total 5	5	12.1	
Total		67	240	

▪ *L'organisation des opérations de distribution*

Cette phase est composée de deux étapes notamment l'organisation de la cérémonie officielle de lancement de cette opération et la conduite des opérations proprement dites de distribution des vivres.

De la cérémonie officielle de la réception et du lancement de la distribution :

La commune de Doguéraoua a été choisie pour abriter cette organisation de cérémonie officielle de non seulement la réception du tonnage de vivre mais aussi le lancement de cette opération de distribution gratuite. Parmi les participants à cette cérémonie solennelle, il est à noter les autorités préfectorales, les autorités cantonales, l'ensemble des douze maires, les élus locaux et régionaux de Malbaza et Doguéraoua, les services techniques, le Secrétaire Permanent de l'ONG RAIL représentant à la fois de la Région de Picardie et du groupement d'opérateurs techniques IRAM-RAIL-CIEDEL et l'équipe opérationnelle PKM.

De l'opération proprement dite de la distribution des vivres :

Il s'est agi d'une activité qui consisté à l'organisation des missions conjointes comité communal et l'équipe PKM en de conduire, au niveau des centres de distribution, les opérations de retrait des rations par les bénéficières. Pour mener à bien l'opération de distribution notamment s'assurer de la transparence et du non déperdition, il a été émis des coupons de bon qui ont été distribués aux bénéficiaires en assemblée générale villageois à la veille de l'opération de distribution. Cette sous activité bien qu'elle n'a pas été prise en compte dans l'évaluation du coût de l'action a permis aux acteurs de la société civile locale et aux services techniques déconcentrés de l'Etat de bien apprécier le déroulement des opérations dans les différents centres.

Tableau n°16 : Synthèse des populations touchées par commune.

Commune	Nbre de village	Population				Nbre de ménage concerné	Taux de réalisation (Pop. prévu/pop touchée)
		prévue	touchée	Homme	Femme		
Konni	12	2865	2865	1417	1448	388	100.00%
Doguéraoua	23	8015	8007	3363	4645	1082	99.99%
Malbaza	20	4760	4752	2323	2430	695	99.99%
Bangui	7	770	770	377	393	271	100.00%
Madaoua	5	863	847	411	436	219	98.15%
Total	67	17273	17241	7891	9352	2655	99.81%

▪ *L'élaboration du rapport d'exécution de cette opération*

La conduite de cette opération d'urgence a été donc l'objet d'un rapport détaillé de son exécution.

1.5.5. Réalisation d'un élément publiereportage sur la mise en œuvre du PKM

Cette activité a été réalisée en partenariat avec l'agence de Radio et Télévision Ténéré du Niger un des grands opérateurs privés du domaine. Elle a consisté à l'organisation des entretiens avec les représentants des différents acteurs de la mise en œuvre de cette coopération décentralisée (autorités préfectorales, communales et coutumières, autres élus, représentants des OSC/OCB et des femmes, équipe opérationnelle, la Conseillère Régionale Déléguée à la coopération décentralisée Mme Michèle CAHU lors de sa mission de juillet à Niamey, etc.) afin de recueillir les impressions et/ou témoignage des uns et des autres d'une part et des missions terrains de filmage des réalisations mises en place. Ce publiereportage et la couverture médiatique des travaux de l'atelier de juillet ainsi que de la visite de la Conseillère Régionale Déléguée à la coopération décentralisée au cabinet du Premier Ministre ont permis d'assurer quelques jours durant une grande visibilité de l'appui de la Picardie au Niger.

1.5.6. Appui aux communes dans l'élaboration des dossiers de projet

Dans le cadre du renforcement des capacités des communes en matière de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des actions de développement, le Groupement IRAM – RAIL – CIEDEL et l'équipe opérationnelle du PKM accompagnent les communes dans des initiatives d'élaboration des dossiers de projets et des demandes de leur financement . Ainsi, au titre de l'année 2012 cette action a concerné les activités suivantes :

▪ ***Appui à l'élaboration du dossier intercommunal concernant Alléla et Sabon Guida***

Ce fut dans le cadre de la réponse à l'appel à proposition du Programme FFEM-CILSS. L'action a consisté à mener les activités suivantes :

- Information des communes sur cet appel à proposition ;
- Consultation des communes ayant réagi et avancées, conformément au délai imparti, dans les réflexions et préparation de leurs dossiers. Il s'agit alors des communes de Sabon Guida et Alléla.
- Formulation du projet intercommunal « *Projet de restauration et de gestion des terres dégradées pour une amélioration des capacités d'adaptation aux changements climatiques de la production agro-sylvo-pastorale dans les communes d'Alléla et Sabon Guida* » et élaboration de son document par l'équipe PKM avec l'appui du Groupement et appui à son envoi.
- Appui à ce groupement de communes dans la production des explications et informations complémentaires ainsi que la révision du budget (tâches demandées suite à l'avis favorable des travaux de la commission d'examen des dossiers)

▪ ***Appui à la commune d'Alléla dans l'élaboration d'un dossier à l'intention de l'UE***

Dans le cadre de l'appel à proposition de la Délégation de l'Union Européenne au Niger 2012, la commune d'Alléla a été appuyée également dans le processus d'élaboration d'une demande de financement. En effet, après avoir pris connaissance de cette opportunité, les autorités communales ont pris l'initiative de réagir tout en sollicitant l'appui conseil de l'équipe PKM. La conduite de cette activité a consisté à conduire les tâches suivantes :

- Appuis conseil à la commune dans les consultations et réflexions relatives au choix de l'action à proposer ;
- Appuis conseil à la commune dans la formulation du projet « *Appui au contrôle forestier décentralisé pour contribuer à la gouvernance locale et la prévention des conflits* » et élaboration de la note succincte y afférente ainsi que la demande du financement ;
- Appui à l'envoi de la demande accompagnée du document dudit projet.

Il convient de noter cependant que ce dossier n'a pas été présélectionné par manque de l'enregistrement de la commune sur le répertoire PADOR.

▪ ***Appui aux communes de Galma et Sabon Guida dans l'élaboration des dossiers PPI 2011-2013***

Il s'agit de la dernière action menée en 2012 dans ce cadre. Elle concerne cette fois-ci l'appel à proposition relatifs au Programme Petites Initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial PPI – FFEM UICN. L'activité a consisté à entreprendre la même démarche que les autres expériences. Il s'agit donc de :

- Appuis conseil aux deux communes dans les réflexions relatives au choix des actions à proposer ;
- Appuis conseil aux deux communes dans la formulation des projets et l'élaboration des notes succinctes y afférents ainsi que les demandes de financement ;
- Appui à l'envoi des demandes accompagnées desdites notes succinctes.

II. PERSPECTIVES

Au regard des multiples chantiers engagés tant dans le cadre du développement des interventions du Programme que dans le processus de la promotion du dispositif intercommunal, la poursuite en 2013 du développement de cette coopération décentralisée portera également sur plusieurs dossiers. Ainsi, les activités à mener seront diverses et variées. Néanmoins, dans ce contexte préparation de l'APIMAK afin qu'elle puisse assurer la pleine maîtrise d'ouvrage pour la nouvelle phase, il importe de dégager les plus urgentes à réaliser. En effet, il est admis d'ores et déjà que l'opérationnalité de l'APIMAK et l'exécution du processus de formulation des priorités de la coopération ainsi que l'élaboration du document de la nouvelle phase (2014 – 2017) constituent pour l'année 2013 des actions décisives. En termes de perspectives 2013, il est à envisager entre autres chantiers suivants :

2.1. Mise en œuvre des actions décisives pour la continuité de la coopération décentralisée Picardie – Konni/Malbaza/Madaoua

2.1.1. Accompagner la mise en place et l'opérationnalisation du dispositif institutionnel et organisationnel de l'APIMAK

En termes d'activités, il s'agit principalement de entre autres :

- **Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles de l'association**
 - Formation thématique sur la vie associative et plaidoyer : conseil d'administration et bureau exécutif
 - Formation thématique sur la passation des marchés (conseil d'administration APIMAK)
 - Voyage d'étude des acteurs dans la sous région et/ou dans le pays
 - Accompagnement (**Formation action**) des responsables de l'APIMAK dans la recherche et/ou mobilisation des financements et partenaires (en fonction des opportunités)

- **Renforcement des capacités de l'APIMAK de maîtrise d'ouvrage des actions de coopération avec le CRP**
 - Signature de la convention 2013 avec la PICARDIE relative aux accords de subventions au fonctionnement de l'APIMAK et l'exécution FDL2013 ;
 - Elaboration et adoption des outils (code financement, procédure de gestion, procédure de mise en œuvre du processus FDL, etc.) relatifs aux principes de fonctionnement du dispositif financier FDL ;
 - Exécution FDL2013 sous la maîtrise d'ouvrage de l'APIMAK ;
 - Appui conseil à l'APIMAK dans la gestion et le fonctionnement des cadres intercommunaux de concertation ainsi que d'échanges, de réflexion ou de prise de décisions nécessaires au bon développement de coopération et de son programme PKM ;
 - Accompagnement des missions des membres de l'APIMAK dans le cadre de suivi évaluation et/ou de supervision des activités (préparation, déroulement et bilan de la mission) ;
 - Signature de l'accord cadre 2014-2018

▪ ***Mise en place et opérationnalisation de l'équipe exécutive de l'association***

- Recrutement du personnel (Secrétaire Permanent, Gestionnaire comptable et Ingénieur BTP) ;
- Prise de fonction et installation des agents (transitoirement en 2013 dans les mêmes bureaux avec l'équipe d'appui conseil PKM) ;
- Formation /stage en Picardie de l'équipe exécutive APIMAK ;
- Formation action de l'équipe exécutive d'APIMAK à travers la conduite des différentes activités ;
- Réalisation des missions de suivi/supervision des activités terrains Réalisation des missions de suivi/supervision des activités terrains

2.1.2. Assurer la formulation et l'élaboration du document du programme pour la nouvelle phase

En termes d'activités, il s'agit principalement de entre autres :

- Elaboration de la méthodologie / démarche relative à la conduite des étapes clés du processus de diagnostic et formulation de la nouvelle phase de coopération ;
- Actualisation des diagnostics des territoires communaux ;
- Formulation d'une proposition de programme à l'aide de la synthèse des résultats des ateliers communaux et sur cette base de la définition des grandes priorités de la coopération ;
- Planification stratégique de la deuxième phase ;
- Rédaction du document de coopération pour la nouvelle phase

2.2. Les capacités institutionnelles et organisationnelles des communes sont renforcées

2.2.1. Faciliter le fonctionnement des organes communaux (exécutif, délibérant, services techniques communaux, commissions spécialisées, COFOCOM, etc.)

En termes d'activités, il s'agit principalement de entre autres :

- Appui conseils aux communes dans les préparatifs, l'organisation des sessions des conseils ainsi que dans l'élaboration des PV de leurs délibérations ;
- Appui à l'équipement des commissions foncières communales et départementales ;
- Appui à la définition de la stratégie de financement des COFOCOM ;
- Appui conseil aux communes pour l'implication régulière des COFO, conformément à leurs attributions, dans la mise en œuvre des actions d'aménagement et/ou d'investissement et de la GRN

2.2.2. *Faciliter le dialogue entre acteurs de décentralisation (PDC en cours d'appui par PKM)*

- Accompagnement des processus de réactualisation de trois (3) PDC (Dogaroua, Sabon Guida et Madaoua) ;
- Finalisation du processus de rédaction du Schéma d'Aménagement Forestier de Alléla

2.3. les actions de lutte contre la désertification et de la préservation de l'environnement sont renforcées)

2.3.1. *Assurer la mise en œuvre de la campagne LCD2013 à travers le renforcement des actions de lutte contre la désertification et de valorisation et préservation des ressources naturelles stratégiques (forestières, mares, etc.)*

En termes d'activités, il s'agit globalement d'assurer la programmation et conduite des actions de la campagne LCD2013

2.3.2. *Faciliter le processus de redéfinition de la stratégie de mise en œuvre du volet environnement pour la nouvelle phase*

En termes d'activités, il s'agit globalement également d'assurer la révision des enjeux ou actions à mettre en œuvre (CES/DRS, RNA, aménagement point d'eau, pollution, sensibilisation / éducation environnementale, etc.)

2.3.3. *Accompagner le suivi et l'exécution du dossier du projet intercommunal CILSS-FFEM - Sabon Guida / Alléla*

En termes d'activités, il s'agit principalement de entre autres :

- Facilitation de la démarche de la contractualisation du partenariat entre le CILSS et le groupement de deux communes ;
- Assurer la séance de l'opérationnalisation du dossier comme préalable au lancement de la mise en œuvre ;
- Accompagnement du processus de l'exécution dudit projet ainsi que la gestion technique, administrative et financière de la convention

CONCLUSION

L'année 2012 a vu la réalisation de nombreuses activités dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de coopération décentralisée PKM. Elles ont essentiellement concerné (i) l'amélioration du fonctionnement des services communaux à travers notamment la mise en œuvre d'un plan de formations destinées aux responsables (élus et Secrétaires Généraux) ainsi qu'aux autres services communaux, l'accompagnement de l'organisation et la tenue des sessions des conseils municipaux et l'accompagnement du processus de renforcement des commissions foncières communales et départementales; (ii) le développement du dialogue inter acteurs sur l'intercommunalité (processus suspendu du fait de l'instabilité politico institutionnelle qu'a vécu le Niger) ayant abouti à la mise en place de l'association APIMAK, (iii) l'élaboration des documents de planification communale notamment les PDC et le Schéma d'aménagement forestier; (iv) l'accompagnement de la mise en œuvre des actions d'investissement et d'aménagement dans le cadre du FDL et de la LCD.

Conjointement à l'exécution de ces activités, le PKM a vécu des moments forts de sa mise en œuvre dont l'exécution de l'action d'urgence de distribution gratuite et ciblée de vivres et plusieurs réunions de concertation inter acteurs.

La réalisation de ces différentes activités a permis d'enregistrer au-delà des résultats et effets, quelques avancées et acquis devant servir de base quant à la suite de mise en œuvre de ce programme.

La transition vers la prochaine phase de quatre (4) ans continue jusqu'à la fin l'année 2013. Elle doit permettre l'exécution des actions décisives (l'opérationnalité de l'APIMAK et la formulation du document de la nouvelle phase) quant à la continuation de cette coopération décentralisée telle que prévue dans le schéma initial. À cet effet, il convient d'adapter la mise en œuvre des activités régulières du programme vis-à-vis de ces priorités.